

PLUSIEURS RABAIS IMPORTANTS
sur certains modèles

MT09 2019 **1000\$** MT09 2019 **1000\$** XSR 900 2019 **1000\$**

Prend fin le 31 mars 2021. Voir les détails chez

Consultez notre site pour PLUS D'OFFRES et de RABAIS

TECH
MINI-MÉCANIQUE

196, chemin Haut de la Rivière, Saint-Pacôme
418 852-2922
www.techminimecanique.com

SPÉCIAL Pâques

25% sur tous les bijoux

à prix régulier jusqu'au 4 avril



BIJOUTERIE JEAN

29, av. de Gaspé Ouest
Saint-Jean-Port-Joli
418 598-6382

Service de réparation sur place
À votre service depuis 61 ans
www.bijouteriejean.com

LE MERCREDI
24 MARS 2021

Le Placoteux

La référence dans Kamouraska-L'Islet

VOLUME 43, ÉDITION 12

32 PAGES



La dernière croisière

P. 3



JUSTICE

P. 6 Procès pour meurtre



COVID-19

P. 5 Des écoles fermées

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!
Benoît Chouinard, conseiller aux ventes
418 863-7430

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

Avec vous depuis 1953

DUMAIS
Camille Dumais Inc.

1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tel.: 418 492-2347 • Téléc.: 418 492-9603
CAMILLEDUMAIS.COM

Vente de Fermeture
Tout doit sortir!

RABAIS 70%*
jusqu'à

*Sur accessoires de couture (marchandise sélectionnée en inventaire)

SINGER® - PFAFF
DÉTAILLANT AUTORISÉ

LA POCATIÈRE

Marc Pelletier enr.
502B, 4^e Avenue
La Pocatière



**Renseignez-vous
dès maintenant
sur la séquence
de vaccination
prévue dans votre région
et prenez votre
rendez-vous en ligne.**

Québec.ca/vaccinCOVID

☎ 1 877 644-4545

Le vaccin, un moyen sûr de nous protéger.

La dernière croisière

S'offrir des vacances à l'étranger, existe-t-il plus belle évasion dans une vie ? La fébrilité et l'excitation qui précèdent les jours, les semaines, voire même les mois avant le départ nous permettent d'anticiper tout le bonheur et le bien-être qu'on s'attend tirer de cette expérience. Une fois sur place, rares sont les occasions où nos attentes ne sont pas comblées. Le plaisir est tel qu'on devient pratiquement naïf. On flirte avec l'insouciance, au point de baisser notre garde, avec raison. Pourquoi le pire arriverait-il ?



MAXIME PARADIS

C'était le cas de Sébastien Frère et d'Henriette Lizotte en mars 2020. Le couple s'était envolé avec la sœur d'Henriette et son mari pour la République dominicaine, point de départ d'une croisière paradisiaque dans les Caraïbes.

Le couple de Sainte-Anne-de-la-Pocatière avait plusieurs choses à célébrer durant cette escapade au soleil : leurs 47 ans de mariage, leurs 50 ans de vie de couple, les 80 ans de Sébastien, l'anniversaire de la sœur d'Henriette. Le bateau promettait les amener successivement à Saint-Martin, La Martinique, La Guadeloupe, des endroits qu'ils ont finalement vu défiler sans réellement en profiter comme il se doit.

«Ma sœur aurait voulu prendre un autre bateau. Sébastien tenait mordicus à celui-là. Il avait eu 80 ans en janvier, c'était comme son cadeau d'anniversaire», raconte Henriette.

Un cadeau empoisonné, au sens littéraire comme au sens figuré, car cette croisière a été la dernière de Sébastien Frère, décédé de la COVID-19 le 23 mars, trois jours après leur retour chez eux. Il demeure à ce jour la première victime de la COVID-19 au Bas-Saint-Laurent.

Un an plus tard, lorsqu'elle raconte comment ce qui devait être une croisière de rêve a tourné au cauchemar, Henriette Lizotte impressionne par son exactitude des événements et la précision de ses souvenirs. La tournure des événements est si tragique qu'on serait porté à penser que la mémoire aurait préféré être plus sélective. «Tu n'oublies pas une histoire comme ça», dit-elle, à la mi-récit.

La croisière

Ils sont partis tous les quatre le 9 mars, à l'époque où la COVID-19 était une réalité encore un peu floue. Nulle part on n'incitait à la désinfection des mains. Rares étaient ceux qui portaient un masque. Et la température ? «Prise seulement à la sortie du bateau», se rappelle Henriette.

Ils sont embarqués sur le bateau en soirée. Le lendemain, on les amenait sur une île réservée strictement à la baignade. Le transport entre cette île et le bateau était assuré par une petite embarcation. «On devait être une vingtaine entassée les uns sur les autres, pas de masques...»

Une sortie sur une autre île a été tenue le lendemain, reprenant le même type de trans-

port entre le bateau et la terre ferme. Lorsqu'ils sont retournés en mer en soirée, l'équipage a informé les passagers qu'une personne venait de décéder «du cœur».

«On se doutait que c'était probablement la COVID, mais en même temps on n'était pas préparé à ça. On était insouciant, on s'inquiétait peu. On est allé manger pareil, comme tout le monde. On se servait tous dans les mêmes plats, pas de masques, pas rien», raconte Henriette.

Mais les vacances étaient tout de même terminées, car dès le lendemain, tous les services sur le bateau étaient fermés. Tous devaient demeurer confinés dans leur chambre. Seule sortie autorisée : une balade sur le pont, sans plus.

Sébastien, Henriette, sa sœur et son beau-frère en étaient alors à leur troisième jour en mer. Déjà, ils étaient tous infectés. «On était tous les quatre sur les Tylenol. On faisait tous de la fièvre.»

Le bateau a continué de faire les escales prévues à l'horaire, mais plus personne n'avait le droit de quitter le navire. Le quatuor devait reprendre l'avion à partir de la République dominicaine. Ils ont finalement quitté le bateau en Guadeloupe et pris un vol pour Miami dans l'espoir de rentrer au pays.

L'escale

Une fois en Floride, les deux couples attendaient d'être replacés sur des vols vers le Canada. Henriette était déjà mal en point et cumulait plusieurs symptômes de la COVID. À l'embarquement pour un vol vers Montréal, elle a eu le malheur de tousser. On lui a demandé de sortir, de passer un test et de se présenter de nouveau qu'avec un résultat négatif.

«Mon mari, ma sœur et mon beau-frère m'ont suivi. On a pris un taxi et on a demandé de nous conduire à un endroit où on pouvait passer des tests. On n'avait même pas d'argent américain sur nous et la plupart des chauffeurs de taxi ne voulaient même pas prendre de cartes de crédit.»

Pendant que Sébastien faisait des vérifications avec leur assureur concernant leur couverture santé, Henriette s'est débrouillée pour passer un test de COVID-19 en anglais, alors qu'elle ne parle pas un traître mot de cette langue. Ils ont passé la nuit à l'hôtel dans l'attente du résultat, sans savoir combien de temps cela prendrait. Sa sœur et son beau-frère sont retournés à l'aéroport le lendemain, dans l'espoir de rentrer au pays, ce qu'ils ont réussi à faire.

«Mon beau-frère était déjà très malade, il faisait 103 de fièvre. Il grelottait, ce n'était pas croyable.» Ce dernier est finalement décédé dans les jours suivants.

Henriette et Sébastien ont tenté leur chance à l'aéroport le lendemain, sans même avoir le résultat du test. Ils ont réussi à prendre un vol pour Toronto, ensuite vers Québec. Ils sont rentrés chez eux le vendredi 20 mars en soirée.

Le retour

La santé de Sébastien s'est mise à décliner durant cette fin de semaine. Dès son retour, il a appelé son médecin pour un ren-

dez-vous qui lui a été donné le lundi suivant. Entre-temps, il s'est rendu à Rivière-du-Loup se faire tester, ses symptômes étant de plus en plus importants. «Il s'est couché le soir tout habillé tellement il était fatigué», se rappelle Henriette.

Le lundi matin, son état s'était encore détérioré. Le médecin de Sébastien lui a recommandé de se rendre à l'hôpital sur-le-champ et de passer par l'entrée des ambulances. «Il est tombé à moitié par terre et sur une chaise roulante. Il est décédé comme ça.»

Le personnel présent a tenté de le réanimer pendant 45 minutes, en vain. Henriette était contagieuse, elle ne pouvait donc pas rester. «Je n'ai même pas eu la chance de le voir une dernière fois», avoue-t-elle, émue.

Henriette Lizotte a passé un bon mois malade, obligeant ses enfants à s'occuper pratiquement de tout. Les funérailles de Sébastien ont été tenues en juin avec un nombre limité de personnes. «Y'a des amis qu'on n'a même pas pu inviter. C'est tellement déshumanisant. Comment tu peux faire ton deuil dans

des circonstances comme celles-là» questionne-t-elle encore aujourd'hui ?

Ce questionnement s'ajoute aujourd'hui à l'incompréhension face à un bateau qui a pris la mer, alors qu'il n'aurait pas dû. «Pour qu'on attrape le virus aussi vite, c'est parce qu'il y avait déjà des gens malades quand on est arrivés ! Pourquoi le bateau n'a pas fermé ses portes ? Si le bateau avait été annulé, on ne serait jamais partis.»

Un an plus tard, les blessures sont donc encore vives. Malgré tout, Henriette Lizotte a accepté de raconter son histoire, sachant que la fin est tout sauf heureuse. Elle l'a fait en hommage à son mari qui a partagé sa vie durant 50 ans et dont la mémoire n'a pu être célébrée comme il se doit en raison de cette pandémie.

«J'ai été chanceuse, d'une certaine manière. Ça aurait pu être moi. Mais mon mari, lui, même s'il avait 80 ans, j'aurais aimé passer plus de temps avec lui. On avait le droit à plus.»



Henriette Lizotte et Sébastien Frère. Photo : Courtoisie Henriette Lizotte.



**Congé
de Pâques**

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Veillez noter que les heures de tombée seront devancées en raison du congé de Pâques :

TOMBÉE DU JOURNAL DU 7 AVRIL 2021

Journal et nécrologie :

Vendredi 2 avril à 10 h 30

Annonces classées et bloc-notes :

Jeudi 1^{er} avril à 16 h 30

Nos bureaux seront fermés le lundi 5 avril 2021.

Merci de votre collaboration!



Un ménage s'impose dans nos institutions démocratiques territoriales

Nos institutions démocratiques territoriales portent toutes la marque de la centralisation monarchique britannique : elles ignorent la souveraineté du peuple et sont déphasées.

Les 1300 municipalités, créatures de l'État chargées des services de proximité, datent de 1846 — « des machines à taxer », disaient les Canadiens d'alors. Les 104 MRC — dont huit « Villes-MRC » —, chargées de gérer l'aménagement du territoire selon les dispositions de Québec, datent de 1979. Les deux communautés métropolitaines — Montréal et Québec — et 11 agglomérations urbaines datent des fusions municipales de 2002. Les 17 régions « administratives » — qui étaient d'abord 10 —, sans pouvoirs politiques, datent de 1966 et de 1987.

Les paliers locaux et régionaux de gouvernement ont particulièrement besoin d'une mise à jour démocratique. Les MRC, dans l'état actuel, sont devenues des extensions des municipalités locales, gérées par les maires élus localement, ce qui en fait de plus en plus des nébuleuses administratives qui rendent peu de comptes aux citoyens; leurs Schémas d'aménagement sont devenus des fourre-tout illisibles de toutes les directives alambiquées des différents ministères impliqués. Il y a beaucoup de directeurs administratifs, mais peu d'élus imputables et l'information circule mal.

Dans la MRC de Kamouraska, sur 17 municipalités, 11 ont moins de 1000 habitants, huit en ont moins de 700, six ont plus de 1000 et trois plus de 2000 — La Pocatière, Saint-Pascal, Saint-Alexandre —, pour un total de 21 000 personnes. Dans la MRC de L'Islet, sur 14 municipalités, neuf ont moins de 1000 habitants, sept en ont moins de 700, cinq ont plus de 1000 et trois plus de 2000 — L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Pamphile.

La plupart des municipalités sont désormais trop petites, et donc disposent de ressources trop limitées pour être en mesure de fournir l'ensemble des services de proximité. Elles sont donc forcées de faire appel à la MRC, qui demeure une instance déléguée et non élue — même les 16 d'entre elles qui ont choisi d'élire leur préfet au suffrage universel. C'est pourquoi plusieurs en viennent à penser, surtout en région peu peuplée, que plutôt que d'envisager des fusions municipales douloureuses, il serait préférable d'opter pour faire de la MRC la municipalité commune, avec un conseiller provenant de chaque ex-municipalité (arrondissement), celles-ci étant dotées d'un simple « comité de citoyens » ou « de village » élu annuellement pour gérer les équipements et la vie communautaire, qui n'en resterait pas moins une communauté villageoise.

La situation est toute autre dans une région centrale peuplée comme la Montérégie où il y a un million et demi d'habitants, sept villes de plus de 50 000 habitants et 15 MRC. Chaque région a ses particularités.

Remue-ménage

Tout le monde conviendra que si on veut des communautés locales et régionales autonomes et gérées avec la participation active des citoyens, il faut un grand remue-ménage dans ces structures. La ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest, vient de lancer une « conversation nationale » en vue d'une nouvelle Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires pour moderniser la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui a plus de 40 ans. C'est un immense chantier, car l'aménagement et l'urbanisme, ça touche nos façons d'utiliser notre territoire et beaucoup d'intérêts divergents : municipalités, zonage, étalement urbain, terres agricoles, forêts, environnement, etc. Plusieurs tentatives passées ont échoué.

Nous en reparlerons, mais comme je l'ai exposé avec André Larocque dans un récent ouvrage sur la décentralisation régionale (Décentralisons-nous!), une nouvelle stratégie qui s'en tiendrait à une révision des structures administratives par les fonctionnaires et les élus en place serait totalement insuffisante. Ne faudrait-il pas envisager, si on veut sortir du cercle fermé des intervenants actuels, de véritables États généraux sur la démocratie territoriale, regroupant des représentants des citoyens locaux, régionaux et nationaux qui seraient invités à redéfinir l'organisation des pouvoirs publics au plan national, régional et local, dans une optique de décentralisation du pouvoir et des ressources? En effet, il ne s'agit pas seulement de gestion, mais bien plutôt de qui va décider et qui va être responsable.

Une fête gourmande pour accueillir le printemps

La Ville de La Pocatière convie la population pocatoise à la 6^e édition de sa fête printanière « Sucré-Ris », la cabane en ville, le dimanche 28 mars, de 11 h à 14 h, au stationnement du Centre Bombardier. Dès 11 h, il sera possible de faire ses provisions pour la fête de Pâques, puisque la Caravane des producteurs du Kamouraska sera présente. Accessibles jusqu'à 14 h dans le stationnement du Centre Bombardier, les producteurs offriront notamment une belle variété de viande et charcuteries, du miel, des gelées et confitures, des produits de la mer, des légumes, et bien sûr, des délices à l'érable. Pour la première fois cette année, les cabanes à sucre du Québec s'invitent à la maison. L'érablière Nathalie Lemieux participe à cette collaboration en proposant de délicieux menus pour emporter. Il est important de réserver sa boîte gourmande au moins 48 heures à l'avance. La cueillette se fera entre 11 h et 14 h au kiosque de l'érablière. Après la période hivernale, il fera bon de se laisser réchauffer par la musique trad de Vincent Lacroix et de Florence Vincent et de petites douceurs sucrées... le tout dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.



Placotages

Centre d'aubaines

Le Centre d'aubaines de La Pocatière est ouvert du lundi au jeudi de 13 h à 16 h. Pour les dons, c'est le lundi et le mardi après-midi seulement pour mise en quarantaine. Rappel : vêtements propres seulement dans des sacs ou boîtes fermés.

Souper crabe

Le Club Lions de Saint-Pascal tiendra son traditionnel souper crabe le 1^{er} mai prochain, en formule pour emporter. Au menu : bisque de crevettes d'Argentine, entrée de crevettes non décortiquées, sauce cocktail, salade de riz, crabe, dessert et accompagnements. Points de livraison : La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup. Pour réservations et informations supplémentaires, contactez Réjean Joseph, président du Club Lions, au 418 492-9228.


CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
269, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430
Téléc. : 418 492-2832

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER

À VENDRE
Pommes de terre

PATATES FRAÎCHES
rouges seulement, sac de 50 lb.
Mario Lavoie
Ferme Lavoisine, Saint-Denis
Rés. : 418 498-3307

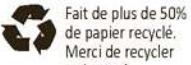
LEMIEUX
LOCATION
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE
REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD
491, avenue D'Anjou,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706 • Téléc. : 418 492-9706
901C, 4^e Avenue,
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
418 856-5172 • Téléc. : 418 856-5734
www.leplacoteux.com

Financé par le gouvernement du Québec | **Canada** | Impression **tc** • IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL | Distribution **publi soc**

DIRECTEUR GÉNÉRAL Louis Turbide (poste 105) direction@leplacoteux.com	VENTES Pierre Dumais (poste 122) pierre@leplacoteux.com	PRODUCTION Marjorie Ouellet Coordonnatrice Manon Brousseau (poste 106) montage@leplacoteux.com Marie-Kim Lefrançois	CARICATURISTE : Métyvié CONSEIL D'ADMINISTRATION Jean-Pierre Tirman, président Luc Morneau, vice-président Maxime Paradis, directeur Sébastien Massé, directeur
JOURNALISTE Stéphanie Gendron journaliste@leplacoteux.com	Hélaine Pettigrew (poste 108) helaine@leplacoteux.com	RÉCEPTION / PETITES ANNONCES Marlyse Sambou (poste 101) petitesannonces@leplacoteux.com	
JOURNALISTE Maxime Paradis (poste 103) web@leplacoteux.com	ADMINISTRATION Marlyse Sambou (poste 102) administration@leplacoteux.com		

TOMBÉE : LUNDI 10 H 30 • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706

Édition Kamouraska-L'Islet 18 505 copies
Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.
Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.
ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85\$/année. TPS et TVQ incluses
  Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.

Les écoles du secteur de La Pocatière fermées

La Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent rapporte 30 cas de variants à la COVID-19 sur son territoire, dont quatre hospitalisations. Au Kamouraska, ces variants ont été identifiés chez des enfants fréquentant les écoles du secteur La Pocatière, forçant le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup à procéder à leurs fermetures.

MAXIME PARADIS

En raison de ces éclosions, le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup annonçait en fin de journée la fermeture temporaire des écoles du secteur de La Pocatière, soit celles de l'Orée-des-Bois à Sainte-Louise, de la Marée-Montante à Saint-Roch-des-Aulnaies, de la Pruchière à Saint-Pacôme, des Vents-et-Marées à Rivière-Ouelle, de l'Amitié à Saint-Gabriel-Lalemant, de l'école polyvalente La Pocatière ainsi que du Centre de formation générale des adultes de La Pocatière. Ces fermetures sont effectives jusqu'au 26 mars inclusivement.

Les écoles primaires Sacré-Cœur et de l'Étoile-Filante à Saint-Onésime-d'Ixworth sont quant à elles fermées jusqu'au 2 avril inclusivement. Notons que tous les services de garde des établissements énumérés précédemment sont également fermés.

Quant au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, nous n'avons pas été en mesure de connaître ses orientations quant à la tenue des classes, au moment de mettre sous presse. Sur sa page Facebook, l'établissement indiquait le 21 mars qu'il avait apporté des modifications à l'horaire des cours et à la session d'examen des deux prochaines semaines, en raison des cas déclarés de COVID-19 dans des établissements scolaires de La Pocatière.

«Tous les parents et tous les élèves ont reçu par Pluriportail les informations concernant ces modifications», pouvait-on lire.

Pénurie

Le Centre de service scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup a de son côté justifié ces fermetures par l'absence de personnel régulier pour assumer les suppléances, pro-

blématique qui est en plus jumelée à une pénurie de personnel. 40 % des élèves ainsi que 35 % du personnel enseignant du secteur La Pocatière se trouvent actuellement en confinement préventif pour une durée de 14 jours.

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent évalue de son côté à 14 le nombre d'écoles touchées par des variants sur son territoire,

occasionnant l'isolement de l'équivalent de 710 élèves et employés. 259 personnes dans la population générale se trouvent aussi en isolement en lien avec l'une ou l'autre de ces éclosions au KRTB.

63 cas de COVID-19 demeurent actifs au Bas-Saint-Laurent, en date du 22 mars. De ce nombre, 23 se trouvent dans la MRC de Kamouraska.



Photo : Maxime Paradis

Pas de passage au jaune pour le Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches

Alors que certaines régions du Québec passent de la zone orange à la zone jaune, ce qui permet de recevoir la visite, ce ne sera pas le cas tout de suite pour le Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches qui restent en zone orange.

STÉPHANIE GENDRON

Toutefois, un assouplissement a été annoncé par le premier ministre François Legault lors de son point de presse de mardi 17 h, c'est-à-dire que les élèves de secondaire 3, 4 et 5 peuvent se présenter à l'école tous les jours en zone orange et jaune. Jusqu'à

présent, ils alternaient entre les cours à distance et en présence une journée sur deux.

Le premier ministre a dit qu'il y avait eu une hausse de cas à la suite de la semaine de relâche, «mais rien de dramatique», a-t-il insisté. «On est inquiets avec le variant, il y a une augmentation dans plusieurs régions. Les médecins de la Santé publique prévoient que d'ici la fin du mois prochain, la majorité des cas au Québec seront des cas de variants», a-t-il ajouté, spécifiant que les variants étaient plus contagieux.

«Il faut rester prudent», a précisé le premier ministre.

Les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord et le Nord-du-Qué-

bec passent en zone jaune, ce qui signifie que les habitants de ces régions n'ont plus de couvre-feu à respecter et deux familles peuvent se rencontrer dans les maisons. Les sportifs peuvent être 12 à pratiquer leur sport ensemble à l'intérieur au lieu de huit en zone orange.

Raisons

C'est principalement à cause de la présence de deux cas de variants au Bas-Saint-Laurent que la région ne passera pas au jaune prochainement, comme la Gaspésie et la Côte-Nord. Le fait que la région n'est vaccinée qu'à 7 % a aussi son impact.

Le processus de changement de palier d'alerte est une décision gouvernementale, a rappelé le directeur de la Santé publique du Bas-Saint-Laurent Sylvain Leduc en point de presse mercredi après-midi.

«La décision de rester au palier orange est une décision que je soutiens entièrement», a dit le Dr Leduc. Notons que les régions qui passent au jaune n'ont pas de cas de va-

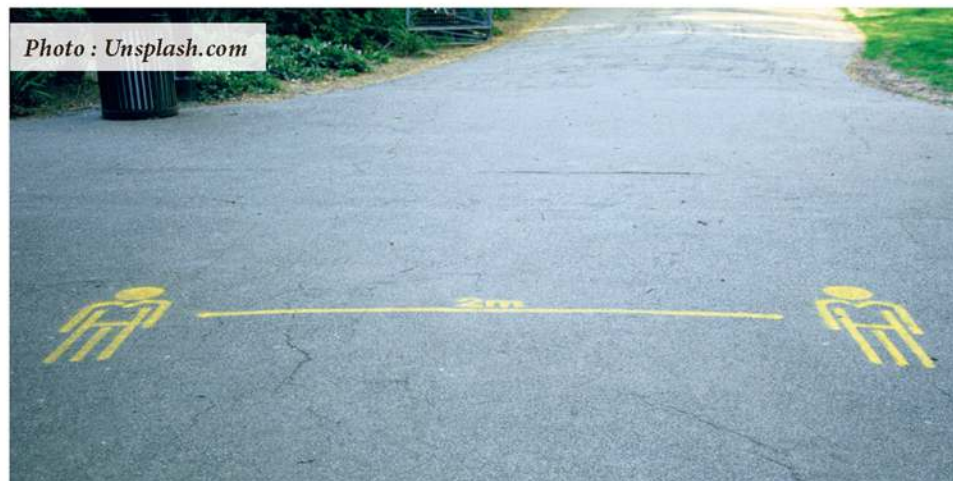
riants contrairement au Bas-Saint-Laurent. La situation géographique entre aussi en ligne de compte. En ce moment, on constate qu'il y a une recrudescence de cas associés à la présence de variants dans la Capitale-Nationale et dans Chaudière-Appalaches, des régions voisines. Il a rappelé que l'Ontario est maintenant dans sa troisième vague en raison des variants.

Finalement, le Bas-Saint-Laurent avait vacciné seulement 8 % de la population en date de la semaine dernière. 20 % de la population de la Côte-Nord est vaccinée, de par son statut de région plus éloignée. On vise les 20 % d'ici la mi-avril dans la région.

Vaccin

Le premier ministre a dit que d'ici la mi-avril, toutes les personnes de 65 et plus devraient être vaccinées au Québec.

Le premier ministre prévoit que d'ici la Fête nationale, soit le 24 juin, tous les Québécois qui veulent être vaccinés auront reçu une première dose.



Venez voir notre inventaire d'usagés sur

www.lordetfreres.com

TOURVILLE 1 866 959-2244 418 359-2244

CRÉATEUR D'AMBIANCE

Michèle

DUMAIS
camilledumais.com

1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2347
418 492-9603
info@camilledumais.com

Évaluation psychosociale pour homologue de mandat d'inaptitude et pour ouverture de régimes de protection (tuteurs privés et mandataires)

Claude Gagnon
Travailleuse sociale professionnelle
MEMBRE DE L'OTSTCFQ

- Évaluation de la personne et rencontres des aidants principaux, à domicile ou à la résidence
- Alzheimer, démence vasculaire ou mixte
- Rédaction du rapport pour le notaire
- Frais professionnels abordables et délais rapides

MRC de Rivière-du-Loup
Téléphone : 418 790-1265

MEURTRE DE COLETTE ÉMOND

Le procès de Denis Picard est enfin commencé

Le procès de Denis Picard, accusé du meurtre de Colette Émond survenu dans un appartement de La Pocatière le 5 juin 2017, est commencé et se déroule présentement au Palais de justice de Rivière-du-Loup. 14 jurés entendent une série de témoins.



STÉPHANIE GENDRON

Le sergent Martin Gagnon est le premier témoin à avoir été entendu mardi matin. Ce sont ses collègues et lui qui se sont rendus au domicile de Picard, après un appel de la conjointe de ce dernier. Selon le policier, le

centre de répartition des appels d'urgence avait mentionné avoir reçu un appel «bizarre» vers 16 h 30, soit celui d'une dame qui affirmait que son conjoint était confus et «qu'il se serait rendu chez quelqu'un et aurait lancé un objet sur quelqu'un», a relaté le sergent.

Sur place, M. Gagnon dit avoir constaté que l'homme était paniqué, visiblement nerveux et qu'il avait affirmé qu'il était en dépression majeure. Il aurait tendu ses poignets pour qu'on le menotte. Les autorités ont tenté de le calmer et ils ont entendu ce qu'il avait à dire. Picard aurait mentionné qu'il aurait rencontré la victime à l'épicerie Métro de La Pocatière et il aurait été question

de travaux de peinture qu'il avait faits pour elle. Il se serait rendu chez elle et la dame se serait dévêtue «pour le payer en nature». Picard aurait refusé, ajoutant que ça se serait «mal fini» et que «la dame n'allait pas bien».

Arrestation

Une agente de la Sûreté du Québec s'est rendue à l'appartement de Colette Émond, trois rues plus loin. Pendant ce temps, le policier Gagnon a arrêté Picard pour de possibles voies de fait. Toutefois, il a finalement été transmis comme information que la dame était décédée. Picard a donc été arrêté pour meurtre.

Selon le sergent, Picard pleurait, le corps penché vers l'avant. Il a été amené au poste de Saint-Pascal où il a appelé son avocat et où on l'a dépouillé de ses vêtements aux fins d'analyses. Picard aurait demandé au policier pourquoi il notait une liste de tous ses effets personnels et celui-ci aurait répondu : «Pour le moment où vous allez sortir». Picard aurait rétorqué : «Sortir? Je vais bien pogner 25 ans!».

Contre-interrogatoire

En contre-interrogatoire, l'avocat de la défense a mis en lumière le comportement et l'état d'esprit de Picard durant ces deux premières heures suivant les événements.

Un second témoin a été entendu en fin d'avant-midi, soit Philippe Martin, technicien spécialisé en scènes de crime de Québec. C'est lui qui a pris des photos et analysé les quatre «scènes» : l'appartement de Mme Émond, ainsi que la maison, la voiture et les vêtements de M. Picard. Il dit avoir d'abord dû travailler sur l'identification de la victime, qui n'était pas identifiable au niveau du visage en raison de ses blessures. Il a ensuite remis un album de photos de la scène de crime princi-

pale aux jurés. La juge a alors émis un avertissement que certaines des images consultées seraient dures à regarder.

Une vue 3D de la scène a aussi été présentée aux membres du jury, permettant de voir l'extérieur et l'intérieur de l'appartement de Mme Émond sous toutes ses coutures. Le corps de la victime a été masqué d'un carré noir. Il a été possible de visualiser certains éléments, comme le fait que le corps de la victime était au sol près du lit de la chambre de Mme Émond, entre autres.

En contre-interrogatoire, l'avocat de la défense Me Félix-Antoine Doyon a relevé certains éléments, confirmés par M. Martin, dont le fait que la porte arrière était barrée, mais la porte avant débarrée, le fait aussi que deux petites lampes étaient allumées au salon, ainsi qu'une chandelle odorante.

Le technicien en identité judiciaire de Rimouski Yan-Marc St-Pierre a aussi été entendu. Son mandat a entre autres été de faire l'examen du véhicule de Picard et des parties du corps de ce dernier. Dans le cas du véhicule, il a utilisé sa lampe judiciaire qui permet la recherche de sang ou de fibre, et a noté une réaction sur les couvre-sièges, qui ont été saisis. Il a aussi utilisé un produit pour rechercher la présence de sang, qui a réagi à certains endroits du véhicule, dont le volant.

Au niveau de Picard, il a noté une rougeur sur la cheville droite et quatre graffes sur la fesse droite. Avec le produit permettant de déterminer la présence de sang, il a observé une réaction sur les mains, les poignets, les genoux et tibias avant, mais pas sur les mollets arrière. Des prélèvements ont été faits. En contre-interrogatoire, la défense a demandé si les organes génitaux avaient été examinés, le policier a indiqué qu'il n'avait rien noté au niveau visuel et qu'il n'y avait pas eu d'écouvillonnage.



Deuxième journée du procès au Palais de justice de Rivière-du-Loup.
Photo : Stéphanie Gendron

“PASSIONNANT, DE GAULLE
COMME ON NE L'A JAMAIS VU”

PARIS MATCH

LAMBERT WILSON DE GAULLE ISABELLE CARRÉ

UN FILM DE GABRIEL LE BOMIN

À L'AFFICHE DU 26 MARS AU 1^{er} AVRIL
WWW.CINEMALESCEANARIO.COM

Le Scénario cinéma et UNIFRANCE

Sébastien Miville plaide coupable et le procès est annulé

Sébastien Miville a plaidé coupable la semaine dernière au Palais de justice de Rivière-du-Loup, alors que son procès devait débiter. Il était accusé relativement à la collision mortelle survenue le 24 octobre 2018 sur l'autoroute 20 à La Pocatière.

Il a plaidé coupable à deux chefs d'accusation sur 10, soit avoir conduit un véhicule alors que sa capacité de conduire était affaiblie par l'alcool ou la drogue causant la mort, ainsi que causant des lésions corporelles. Les huit autres chefs ont été retirés. Sébastien Miville pourrait recevoir sa sentence le 29 avril prochain au Palais de justice.

Le 24 octobre 2018, le conducteur avait perdu la maîtrise de son véhicule sur l'autoroute 20 pour ensuite traverser le terre-plein central et entrer en collision avec un autre véhicule circulant dans les voies inverses de l'autoroute. L'accident a fait deux morts, dont Kelly Charest, qui était la copine de Sébastien Miville et qui revenait d'un souper chez sa mère à La Pocatière lorsque l'accident s'est produit.

Aussi, le conducteur du véhicule qui circulait dans la voie inverse est aussi décédé, Alain Dion de Matane, qui avait 63 ans. Quatre personnes au total ont aussi été blessées. (S.G.)

Joseph-Étienne Fodor
Travailleur social et psychothérapeute (EMDR)
Ordre des psychologues du Québec (61542-15) | OTSTCFQ (FODJ78/06/280)

Enfants (thérapie par le jeu), ados et adultes
1120, 6^e Avenue Pilote, bureau 300, La Pocatière
418.856.6647 Laissez un message • jefodor@hotmail.fr
www.psychomedeiateur.com

Aussi offert :
CONSULTATION
par SKYPE
ou ZOOM
selon vos
besoins.
Informez-vous!

Le fils de la victime témoigne

Un des fils de Colette Émond a témoigné au procès de Denis Picard. Il a assuré avoir aidé sa mère à remplir un chèque pour payer Picard pour des travaux de peinture en 2015.

STÉPHANIE GENDRON

Alain St-Onge, le fils de Mme Émond, a témoigné devant les jurés mercredi après-midi. Il a dit que son père, avec qui sa mère était mariée depuis de longues années, était décédé en 2012. Depuis, sa mère n'aurait pas eu d'ami de cœur, à sa connaissance.

Il a indiqué savoir que sa mère avait demandé à Denis Picard de faire des travaux de peinture, mais, selon lui, à l'été 2015. Il a ajouté qu'il aurait aidé sa mère, une septuagénaire, à remplir le chèque pour payer Picard, car «elle ne voulait pas se tromper». Après le décès de Colette Émond, il a rassemblé les affaires de sa mère dans son garage et a pu retrouver des bordereaux de chèques. Il a fait des vérifications à la Caisse Desjardins pour avoir accès à ces documents. Selon ce qui a été présenté, un chèque était fait au nom de Denis Picard et daté du 17 août 2015.

Quant aux travaux de peinture, M. St-Onge indique qu'à sa connaissance, sa mère n'aurait fait faire des travaux qu'une seule fois.

Autopsie

Au jour 4 du procès, la pathologiste judiciaire qui a fait l'autopsie sur le corps de la victime Colette Émond a fait part de ses observations.

Rejointe via Teams, la Dre Caroline Tanguay a dit avoir noté cinq zones d'impact au visage et à la tête de Mme Émond : l'œil droit, la bouche, l'œil gauche, la mâchoire gauche et l'oreille gauche. Elle a comptabilisé de multiples fractures au visage et au crâne. Dre Tanguay a retrouvé du sang dans la bouche, l'œsophage et l'estomac de la victime ainsi que dans la trachée, les bronches et les poumons, signe qu'elle était vivante au mo-

ment des traumatismes. Elle a aussi noté des lésions de compression au niveau du cou. Elle ignore si cela a pu être fait avant ou après les traumatismes à la tête.

On a montré en cour deux objets trouvés sur les lieux, un vase en bois de type bambou cylindrique plutôt léger et un petit vase en verre épais à la base ronde. La pathologiste estime que le premier objet ne pourrait probablement pas avoir causé autant de fractures à lui seul, contrairement au second en raison de sa lourdeur, ainsi que son bout arrondi et plus petit.

En contre-interrogatoire, l'avocat de la défense a questionné la spécialiste sur la présence possible de plaies de défense, qui montre qu'une victime pourrait avoir tenté de se défendre de son assaillant. La docteure a dit avoir noté une petite contusion à l'avant-bras droit, seule et isolée. «Je ne peux pas la qualifier de plaie de défense», a-t-elle dit.

Scène de crime

Les 14 jurés ont ensuite entendu la policière Léna Isabelle qui a été la première à découvrir le cadavre de Colette Émond. D'abord appelée avec ses collègues au domicile du suspect qui était en panique et disait avoir frappé quelqu'un qui n'allait pas bien, la policière s'est rendue avec la conjointe du suspect devant l'appartement de Mme Émond, d'après les informations de la dame qui avait vu le véhicule de son conjoint stationné à cet endroit ce jour-là.

Elle a trouvé Mme Émond au sol, avec une hémorragie sévère à la tête et a appelé les ambulanciers, même si la mort était évidente. Après avoir vérifié s'il n'y avait pas d'autres suspects ou une deuxième victime, elle dit avoir constaté dans la chambre la présence d'un jeans viré à l'envers sur une chaise, deux mouchoirs et des sous-vêtements sur le lit, ainsi qu'un vase de fleurs séchées renversé sur le sol, un support pour un vase de pot-pourri renversé sur une commode, ainsi qu'un vase maculé de sang près de la victime.



Des proches de Colette Émond au procès de Denis Picard. Photo : Stéphanie Gendron

LE
**COMPTOIR
GOURMAND**

PÂTISSERIE, CAFÉ, COMPTOIR-LUNCH

Ouverture du café le vendredi 2 avril!

Retrouvez vos produits favoris (lunch, café et autres) en formule « pour apporter »

Produits de Pâques disponibles sur commande seulement

- Boîte de biscuits ou de carrés
- Boîte brunch, etc

Fermeture des commandes le 31 mars. Vérifiez la page Facebook ou téléphonez pour la liste.



HORAIRE : du vendredi au dimanche de 9 h à 17 h

Suivez nos activités sur Facebook!

52, avenue Morel, Kamouraska 418 308-1015
comptoir.kamouraska@gmail.com

SAINT-JEAN-PORT-JOLI Deux policiers qui n'étaient pas en service arrêtent une femme

Le 13 mars vers 12 h 30, deux policiers de la MRC de L'Islet qui n'étaient pas en service ont procédé à l'arrestation d'une femme de 26 ans de Victoriaville sur la route 132 à Saint-Jean-Port-Joli pour conduite avec capacités affaiblies par l'alcool. Les policiers en fonction dans le secteur ont ensuite pris le relais de l'intervention. Le véhicule de la femme a été remis et cette dernière a été amenée au poste de police afin de fournir un échantillon d'haleine à l'éthylomètre. Alors que le résultat s'est avéré négatif et que la suspecte démontrait des signes d'intoxication par une autre substance, elle a été conduite au centre hospitalier où elle a fourni un échantillon sanguin avant d'être libérée par sommation.

800 000
QUÉBÉCOIS SONT
ANALPHABÈTES

Aidez-nous à les aider!

Faites un don :
1 800 361-9142
fondationalphabetisation.org

Fondation pour
l'alphabétisation
Donnez-moi d'espérer

49 % des Québécois
ont des difficultés de lecture

Il n'est jamais trop tard pour apprendre.

Appelez-nous : 1 800 361-9142
fondationalphabetisation.org

Fondation pour
l'alphabétisation
Donnez-moi d'espérer



Journées D'ESCOMPTE

DU 6 AU 10 AVRIL

10% sur pièces
agricole,
vêtements,
jouets et filtres

5% sur les
huiles

URÉE À 10\$/10 LITRES EN TOUT TEMPS



image à titre indicatif seulement.

**COMMANDEZ
ET NOUS FERONS
LA LIVRAISON
GRATUITEMENT**



Sam
Service Agro Mécanique

205, rue du Parc
SAINT-PASCAL
Tél. : 418 492-5855
Téléc. : 418 492-5870

24, rue Principale Ouest
SAINT-CLÉMENT
Tél. : 418 963-2177
Téléc. : 418 963-3637

une affaire de famille... depuis 1959

www.serviceagromecanique.com



© 2021 CNH America LLC. Tous droits réservés. Case IH marque déposée de CNH America LLC. CNH Capital est une marque de CNH America LLC. www.caseih.com



PRÉVISIONS SAISONNIÈRES Un printemps au-dessus des normales

Il ne sera certainement pas de refus. Pour la première fois depuis longtemps, le printemps ne sera pas que cette période délimitée comme tel, suivant l'équinoxe. Selon les prévisions saisonnières de MétéoMédia, il aura vraiment l'allure recherchée cette année avec son temps doux et ses températures au-dessus des normales.

Le météorologue André Monette indiquait que la région de Kamouraska-L'Islet n'avait pas connu de printemps au-dessus des normales saisonnières depuis 2012. L'autre qui s'était le plus démarqué à ce chapitre était celui de 2010, considéré encore à ce jour comme un des plus doux enregistré dans la région.

Depuis près de 10 ans, notre coin de pays a connu majoritairement des printemps qui tardaient à s'installer. « Vous êtes dû », a déclaré André Monette, qui signifiait que MétéoMédia avait revu ses prévisions saisonnières dans les derniers jours pour ajouter des régions, notamment la nôtre, à la liste de celles étant les plus propices à connaître un printemps au-dessus des normales saisonnières en 2021.

« On prévoit des températures entre 5 et 10 degrés pour les 10 prochains jours (20 au 30 mars). Et ça ne sera pas seulement des journées où le mercure sera confortable, ça sera de belles journées ensoleillées, comme si on était à la mi-avril », déclare André Monette.

Ces journées aideront mars à terminer sa course avec des températures moyennes au-dessus des normales saisonnières, un peu comme l'a été l'hiver 2020-2021 dans son ensemble. André Monette rappelle d'ailleurs qu'il n'y avait pas de neige au sol à Noël, que le temps était mouillé et qu'un bon couvert de neige ne s'est pas réellement installé avant la mi-janvier dans notre région.

« Le dernier hiver se classe dans le Top 3 des hivers les plus doux jamais enregistrés. À l'est de Québec, on n'a pratiquement pas connu de journées en bas de -20 °C. Le déficit de neige est d'environ 50 cm sous la normale », poursuit le météorologue.

Avec le temps relativement doux connu jusqu'à maintenant en mars et celui prévu pour les prochains jours, André Monette souligne que la région va échapper à un mois habituellement plutôt riche en tempêtes de neige. En avril, la neige n'est pas rare, mais les conditions qui lui permettent de tomber en abondance sont souvent moins réunies.

« Jusqu'à présent, le début du printemps s'annonce relativement sec. Même en termes de pluie, la normale pour mars est habituellement de 65 mm et seulement 8 mm sont tombés jusqu'à maintenant. »

Les conditions risquent toutefois de compliquer la tâche des acériculteurs, de l'avis du météorologue. Avec un minimum oscillant entre -1 et +1 degré la nuit, pour les 10 prochains jours, André Monette mentionnait que ces conditions risquent d'être « limites » pour faire couler les érables abondamment. (M.P.)

1874H1221

Sa conjointe de l'époque livre son témoignage

L'ex-conjointe de l'accusé dans l'affaire du meurtre de Colette Émond de La Pocatière en 2017 a raconté sa version des faits aux jurés jeudi après-midi, au jour 4 du procès.

STÉPHANIE GENDRON

Sonia Castonguay a indiqué qu'elle était à l'époque la conjointe de Denis Picard depuis environ six ans. Questionnée à savoir qui il était pour elle aujourd'hui, elle a répondu : «C'est un inconnu pour moi», confirmant qu'ils étaient séparés.

Elle a raconté que le matin du 5 juin 2017 était tout à fait normal pour Picard, elle et ses enfants, qui allaient à l'école ce matin-là. Elle est partie travailler vers 7 h et elle est revenue dîner à la maison. Picard était au domicile à ce moment, lui qui était sans emploi et prenait des antidépresseurs, selon elle.

En après-midi, à la fin de sa journée et dans le but d'aller récupérer un papier à une autre succursale de son travail, Sonia Castonguay a pris un chemin différent que celui de la maison. Elle aurait remarqué le véhicule de Denis Picard devant un immeuble à logements de la 5^e avenue, qui s'est avéré être plus tard celui qu'habitait Colette Émond.

Elle a dit à la cour qu'elle a d'abord pensé qu'il avait obtenu un contrat de peinture, même si sa petite compagnie était inactive, selon elle. Ensuite, elle a eu un doute sur la fidélité de son conjoint.

Il est revenu à la maison peu de temps après, mais il s'est rendu au jardin. Elle trouvait bizarre qu'il n'entre pas à la maison, sachant qu'il savait qu'elle était présente.

Une dispute s'en est suivie, autour de la possible infidélité de Picard.

Appel au 911

Picard aurait finalement admis à Mme Castonguay qu'il aurait rencontré à l'épicerie une dame qui lui devrait de l'argent pour des travaux de peinture. Il se serait rendu chez elle et elle lui aurait offert de le «payer en nature» et elle se serait dévêtue. Elle l'aurait agrippé, il l'aurait poussé et frappé avec un pot de fleurs.

Sa conjointe a appelé le 911 pour lui et ils ont ensuite appelé l'avocat de M. Picard.

En attendant les policiers, Picard se serait changé de vêtements pour être plus propre. Il aurait marché de long en large en disant entre autres «tu diras à mes enfants que je les aime».

Tout a déboulé après l'arrivée des policiers. Sonia Castonguay a accompagné une policière à l'endroit où elle avait vu le véhicule de Picard un peu plus tôt. Elle a appris un peu ce qui se passait à travers la radio de l'auto-patrouille et elle s'est mise sous le choc. Elle a été interrogée par les policiers durant la nuit et affirme s'être avoué : «Je ne veux plus rien avoir affaire avec cet homme-là», a-t-elle dit en cour.

Contre-interrogatoire

La défense a voulu mettre en lumière le comportement de Picard, le fait qu'il n'y avait rien de suspect ce matin-là, mais aussi le fait qu'il était en dépression depuis quelque temps. Elle a confirmé qu'il lui aurait manifesté des idées suicidaires sans pouvoir préciser à quel moment. Elle a aussi assuré qu'à son avis, Picard aurait consommé une bière cet avant-midi-là, mélangé avec sa médication pour la dépression.

Voisines

Vendredi, pour conclure la première semaine du procès de Denis Picard accusé du meurtre de Colette Émond, les jurés ont pu entendre des dames qui auraient été dans les dernières à avoir vu la victime vivante.

La voisine qui habitait l'appartement du haut de l'immeuble de Colette Émond a dit l'avoir vu à deux reprises le jour du meurtre, le 5 juin 2017 à La Pocatière.

En avant-midi, elle dit avoir échangé rapidement avec elle alors qu'elles étaient toutes les deux sur leurs balcons respectifs.

En après-midi, cette dame, qui connaissait bien la victime, dit avoir passé environ deux heures à jaser avec sa belle-sœur, Mme Émond et la voisine de palier de cette dernière, dans l'appartement voisin de la victime.

Mme Émond était dans un état normal et il n'y avait rien de particulier à signaler, selon elle.

La témoin a dit que Colette Émond aurait quitté pour regarder «Les feux de l'amour» à la télévision, autour de 15 h 30, version répétée par l'autre voisine qui se trouvait dans l'appartement.

Une seconde voisine qui affirme qu'elle était avec la victime dans l'après-midi a témoigné qu'elle était une grande amie de Colette Émond. Elle a dit se souvenir que la victime portait possiblement un pantalon capri de couleur foncée quand elle se serait dirigée vers son appartement pour regarder «Les feux de l'amour». Rappelons que selon les intervenants d'urgence, la télévision était ouverte à leur arrivée. Les deux voisines disent n'avoir rien entendu de suspect provenant de l'appartement de la victime.



Les quatre avocats principaux, les deux de la défense (à gauche) et les deux de la couronne (à droite). Photo : Stéphanie Gendron

VACCINATION

Des Pocatois seront vaccinés à Saint-Jean-Port-Joli

Des personnes de La Pocatière seront vaccinées à Saint-Jean-Port-Joli, dans la région administrative voisine, plutôt qu'à Saint-Philippe-de-Néri, faute de plages de vaccination au Bas-Saint-Laurent. Deux cas comme ceux-là ont été portés à l'attention du Placoteux ces derniers jours.

MAXIME PARADIS

Le conseiller aux relations médias du CISSS du Bas-Saint-Laurent Gilles Turmel indique que cette situation est due à la prise de rendez-vous sur le web par le biais de Clic Santé, qui demande à la personne son code postal dès son entrée sur le site. «Le système est provincial et les gens dans l'ouest vont se faire sortir des plages horaires dans des centres de vaccination de Chaudière-Appalaches», explique-t-il.

Christian Bélanger de La Pocatière, une des deux personnes ayant communiqué avec Le Placoteux à ce sujet, a toutefois obtenu son rendez-vous par téléphone, après plus de trois tentatives d'appel réalisées durant la fin de semaine, où l'attente frôlait chaque fois

près d'une heure avant qu'il ne se résigne à raccrocher.

«On incite les gens à prendre rendez-vous sur le web, c'est plus simple. Quand on a annoncé les 14 000 plages la semaine dernière, nos centrales ont été prises d'assaut. Ça déborde», s'est exclamé Gilles Turmel.

Lors du début de la campagne de vaccination en Chaudière-Appalaches, le CISSS mentionnait pourtant que le site de vaccination principal pour Montmagny et L'Islet serait l'Hôtel l'Oiselière de Montmagny. Le CLSC de Saint-Jean-Port-Joli devait servir strictement aux populations éloignées ou vulnérables de L'Islet.

La relationniste à la direction générale du CISSS de Chaudière-Appalaches Mireille Gaudreau rappelait que l'établissement recevait la quantité de vaccins en fonction du nombre de citoyens à desservir. «Il peut y avoir quelques exceptions, mais si le nombre de l'extérieur est considérable, nous aurons des enjeux pour offrir le vaccin à notre clientèle. Il faut que les citoyens utilisent les plages horaires disponibles dans leur territoire», a-t-elle ajouté par courriel.

Des propos similaires à ceux de Gilles

Turmel qui a rappelé aux gens du Kamouraska qu'il était préférable qu'ils se fassent vacciner dans le centre de vaccination de Saint-Philippe-de-Néri. «Nous allons analyser la situation pour voir si on peut identifier les gens qui ne sont pas de Chaudière-Appalaches afin de convenir d'une approche avec le CISSS du Bas-Saint-Laurent pour cette clientèle», a poursuivi Mireille Gaudreau.

Plages indisponibles

Christian Bélanger a confié de son côté avoir accepté une plage de vaccination à Saint-Jean-Port-Joli simplement parce qu'il n'y avait rien de disponible pour lui à Rivière-du-Loup ou Saint-Philippe-de-Néri à courte échéance. Son rendez-vous dans la MRC voisine de L'Islet est toutefois prévu pour le 3 mai.

«Les gens pensent à tort que nos sites de vaccination fonctionnent pratiquement 24 h par jour, sept jours sur sept. Les doses sont réparties au prorata de la population à travers nos huit sites de vaccination au Bas-Saint-Laurent. Nos centres sont ouverts en fonction des plages horaires que nous rendons disponibles. Et ces plages horaires, on les ouvre seulement quand on

a la certification que les arrivages de vaccins qui nous sont réservés seront livrés», précise Gilles Turmel.

Le Bas-Saint-Laurent ne manque donc pas de vaccinateurs et la capacité d'accueil des centres n'y est donc pour rien dans cette impression de retard. Gilles Turmel rappelle donc aux gens d'être patients et de ne pas se précipiter trop rapidement sur des rendez-vous de vaccination à l'extérieur de leur MRC d'origine.

Il insiste toutefois auprès des Kamouraskois qui ont obtenu des rendez-vous de vaccination tard en avril ou même au début de mai à Rivière-du-Loup ou Saint-Jean-Port-Joli d'annuler ces plages de vaccination s'ils étaient en mesure d'en obtenir une autre à Saint-Philippe-de-Néri beaucoup plus près dans le temps. «La procédure est indiquée dans les courriels confirmant les rendez-vous», dit-il.

16 927 doses de vaccins ont été administrées au Bas-Saint-Laurent en date du 21 mars, soit l'équivalent de 8,6 % de la population. 37 432 ont été données en Chaudière-Appalaches à pareille date, environ 8,7 % de la population de cette région.

Le Pot de Lait des Aulnaies sous le pic des démolisseurs

L'entreprise Le Pot de Lait des Aulnaies n'est plus. Situé au 812, route de la Seigneurie à Saint-Roch-des-Aulnaies, le bâtiment qui a successivement abrité une laiterie, une beurrerie, une fromagerie et un bar laitier est passé sous le pic des démolisseurs les 16 et 17 mars derniers.

MAXIME PARADIS

Cette démolition était inévitable selon les nouveaux propriétaires Diane Guillemette, Charles Létang et Emilie Vallières. Le bâtiment aurait nécessité trop d'investissements pour être réhabilité comme il se doit.

Ces trois entrepreneurs de Saint-Roch-des-Aulnaies et Saint-Jean-Port-Joli qui se sont associés pour racheter l'endroit ambitionnent de reconstruire une nouvelle bâtisse sur deux étages ouverte sur le fleuve.

Elle doit comprendre des bureaux locatifs et des locaux dédiés à des entreprises agroalimentaires offrant une vitrine sur le terroir de la Côte-du-Sud.

«La Libellule ne s'en va pas là. Elle demeure à Saint-Jean-Port-Joli et nous serons ouverts comme prévu cet été», a tenu à préciser Diane Guillemette, propriétaire du resto convivial, en réponse aux rumeurs persistantes à ce sujet.

Quant à Charles et Emilie, connus comme les propriétaires de la boulangerie Du pain... C'est tout! à la Seigneurie des Aulnaies, ils n'ont pas voulu préciser s'ils déménageront leur entreprise au 812. «La première étape était de faire l'acquisition du terrain et du bâtiment. La seconde était la démolition. Maintenant on doit travailler le projet, trouver des partenaires et se pencher sur le montage financier», ont-ils avancé prudemment.

Le trio d'investisseurs entrevoit néanmoins une nouvelle construction au 812 pour

2022. Ils se disent d'ailleurs à la recherche de propositions issues du domaine agroalimentaire pour occuper le futur bâtiment. Ils assurent tout de même qu'un bar laitier devrait y revoir le jour.

Longue histoire

Le Pot de Lait des Aulnaies était jusqu'à sa vente la propriété de la famille Gendron depuis 1990. Elle y a poursuivi l'exploitation du bar laitier dont l'origine remonte à une cinquantaine d'années.

Par le passé, le bâtiment a également fait office de beurrerie, de laiterie et de fromagerie. La famille Pelletier est celle qui a été la propriétaire des lieux durant le plus grand nombre d'années, soit de 1923 à 1970, où l'entreprise Les Produits Pelletiers inc. a finalement été vendue à la Coopérative de la Côte-du-Sud. Au moment de cette vente, l'entreprise produisait l'équivalent de 3000 livres de fromage par jour.

L'ÉVÉNEMENT VOLKSWAGEN POUR TOUS

OBTENEZ L'ENTRETIEN GRATUIT PENDANT

3 ANS
ou 45,000 km

VALEUR ALLANT JUSQU'À

949 \$⁺

PLUS PROFITEZ DE TAUX DE LOCATION À PARTIR DE

0,99 %[^]
jusqu'à 24 mois

L'OFFRE PREND FIN LE 31 MARS



De gauche à droite : Emilie Vallières, Charles Létang et Diane Guillemette.
Photo : Maxime Paradis



Depuis
50 ans
déjà!

Je te quitte

« Tu es arrivé sournoisement dans ma vie, me courtisant comme un ami. Tu as su m'approcher dans un moment de faiblesse. Tu m'as laissé croire que je gagnerais. Je t'ai cru. Avec tes belles couleurs, ta musique et tes ambiances, tu m'as projeté dans un monde irréel, dans la solitude et les pertes d'argent. Je me suis créé une habitude néfaste et peu enviable... perte d'estime de moi, cachotteries, mensonges, perte de ma fierté. Je ne peux te faire confiance. Tu ne feras plus partie de ma vie. J'ai obtenu l'aide nécessaire et j'ai enfin retrouvé le bonheur auprès de mes enfants, de mes petits-enfants et de ma mère. »

Je n'ai plus besoin de toi. Je te quitte à jamais.

Claude

Claude a fait un séjour à La Montée à l'automne 2020 pour sa dépendance au jeu.

Saviez-vous que

La Montée a porté plusieurs noms au cours de son histoire

1970 • Centre d'accueil pour alcooliques, La Pocatière

1976 • Unité Domrémy de La Pocatière

1990 • Domrémy La Pocatière

1996 • Centre Domrémy du K.R.T.B.

2003 • La Montée

Unique

dans l'est du Québec

Thérapie pour le jeu compulsif (3 semaines)

au Québec

Thérapie pour le tabagisme (1 semaine)

Pour nous joindre

La Montée
Rivière-Ouelle au Kamouraska
418 371-1444 • centrelamontee.com



LÉVIS, 6101, rue des Moissons
418 833-2133
www.rinfretvw.ca

* Les frais liés à l'enregistrement au RDPRM de 46 \$, les droits de dossier, le permis, l'assurance, l'immatriculation, les options et les taxes applicables sont en sus. Allocation kilométrique incluse de 16 000 km/an, puis frais de 0,13 \$/km par kilomètre excédentaire. Les frais de transport et d'inspection de prélocation de 1950 \$ et les droits d'accès du climatiseur de 100 \$ sont inclus. Offre de location d'une durée limitée disponible par l'entremise de Volkswagen Finance sur approbation de crédit. ** La valeur au détail indiquée est la valeur d'achat au comptant. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange du concessionnaire peut être nécessaire. L'offre prend fin le 31 mars 2021 et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Des conditions d'application. Visitez le site vwoffres.ca ou contactez votre concessionnaire Volkswagen pour connaître les détails. © Volkswagen, le logo Volkswagen et tous les noms de modèles et de versions sont des marques de commerce ou des marques enregistrées de Volkswagen AG, utilisées sous licence. © Volkswagen Canada, 2021.

7608P1021

1865P1221

LA MONTÉE 50 ans d'intervention et de prévention

50 ans déjà que La Montée travaille à la prévention et au traitement des dépendances au KRTB. Basé au Centre Thérèse-Martin de Rivière-Ouelle depuis 2013, l'organisme n'a cessé de développer son offre de services, à la fois unique et reconnue, au point de devenir une référence dans son domaine d'expertise.

MAXIME PARADIS

L'organisme La Montée souligne son 50^e anniversaire... quelques mois en retard. Ici, comme partout ailleurs, la pandémie a forcé à revoir les priorités et les façons de faire.

Les thérapies internes se font à quatre, au lieu de six, question de respecter les normes de la Santé publique. Celle dédiée au tabagisme, offerte deux fois par année depuis 2009, a été adaptée en mode virtuel. Les dernières semaines sont d'ailleurs venues confirmer que l'approche est éprouvée, de confier le directeur général Stéphane Picard.

Cette période d'adaptation est aussi venue réaffirmer la force de La Montée, celle d'un organisme en mesure de se structurer, voire même se restructurer lorsque la situation l'oblige, à partir de la vision de bénévoles et d'employés engagés déterminés à intervenir de façon concrète dans le traitement des dépendances des gens de la région.

Les débuts

Au départ appelé Centre d'accueil pour alcoolique lors de sa création le 4 août 1970, l'organisme s'est transformé en Unité Domrémy de La Pocatière en 1976, « ces lieux où les gens pouvaient se rassembler et faire des activités sans alcool. Le concept a duré plusieurs années », rappelle Stéphane Picard.

La Montée proprement dite, elle n'a pas commencé à prendre forme avant 1988, lorsque l'organisme a embauché son premier intervenant en toxicomanie. Les pre-

mières thérapies pour le traitement des dépendances ont ensuite fait leur apparition à partir de 1991.

« Réjeanne Hudon, qui a été intervenante et ensuite directrice générale de 1995 à 2019, a joué un rôle important dans l'organisation et la structure de l'OBNL », ajoute le directeur général.

Présente d'abord dans les écoles pour y faire de la prévention, elle a ensuite contribué à faire évoluer l'organisme du Centre Domrémy KRTB en 1996 à La Montée dès 2003. Cette nouvelle dénomination s'est imposée à la suite d'un « brainstorming » entre les employés, se souvient Stéphane Picard.

« On avait organisé un gros colloque à La Pocatière au début des années 2000 sur le jeu excessif. Lorsque de l'argent public

a ensuite été consacré pour lutter contre la problématique, notre organisme est devenu la ressource officielle pour ce type de thérapie au Bas-Saint-Laurent. On désirait avoir un nom qui reflétait cette mission plus large de l'organisme qui était jusqu'alors surtout connu pour son travail pour traiter l'alcoolisme et moins pour les autres formes de dépendances comme les drogues ou même les médicaments. »

Aujourd'hui

La notoriété de La Montée a ainsi crû au fil du temps au même rythme que son offre de services s'est développée. Aujourd'hui, l'organisme emploie 13 personnes, 24 heures par jour, sept jours sur sept. De La Pocatière à Rivière-Ouelle, en passant

par Saint-Pacôme, l'organisme s'est relocalisé au gré de ses besoins sans perdre de vue sa mission, dont une part importante consiste à traiter les dépendances par le biais de thérapies avec hébergement.

« Ce n'est pas seulement des gens proches de la rue ou qui ont tout perdu que l'on accueille. On a aussi une part importante de travailleurs », précise le directeur général, conscient qu'un préjugé tenace demeure à cet effet.

La prévention auprès des institutions scolaires, au sein des entreprises ou en collaboration avec d'autres organismes communautaires demeure aussi un volet important de la mission de La Montée sur le territoire du KRTB. De nouveaux projets à ce chapitre doivent d'ailleurs être annoncés ultérieurement, conclut Stéphane Picard.



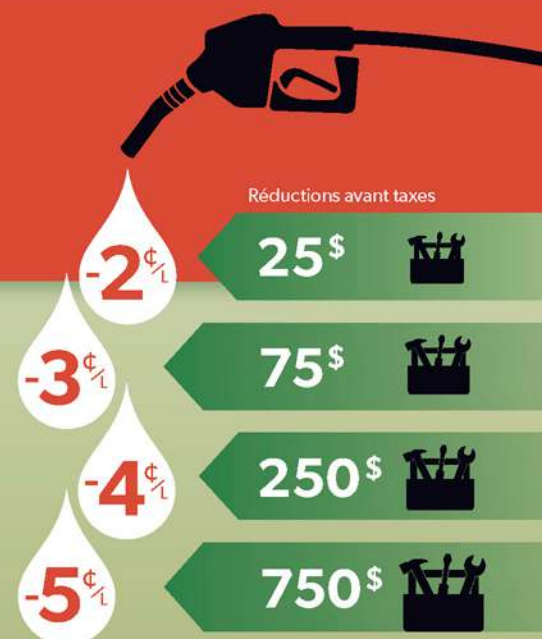
À gauche : Véronique Dionne, coordonnatrice. À droite : Stéphane Picard, directeur général.

Faites le plein d'économies!

Obtenez un **RABAIS** sur L'ESSENCE
Sonic à l'achat de 25 \$ et plus au BMR



* Les bons de réduction d'essence sont offerts aux succursales BMR Avantis de Sainte-Marie et Saint-Pascal et dans tous les Sonic Avantis. Échelle des réductions avant taxes : 25\$ et plus = 2 cents | 75\$ et plus = 3 cents | 250\$ et plus = 4 cents | 750\$ et plus = 5 cents. Certains articles tels le tabac, l'alcool et la loterie sont exclus de cette promotion.



L'ITAQ plutôt bien accueillie par les enseignants de l'ITA

La loi constituant l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec a finalement été adoptée le 11 mars dernier. Dans l'ensemble, les amendements apportés au projet de loi initial semblent satisfaire le Syndicat des professeurs de l'État du Québec réseau ITA (SPEQ-ITA).

MAXIME PARADIS

Le SPEQ s'était fait entendre auprès du ministre de l'Agriculture André Lamontagne en janvier dernier lors des consultations particulières suivant le dépôt du projet de loi 77. Dans le mémoire présenté, le SPEQ réclamait principalement une meilleure représentation des enseignants au sein « des instances décisionnelles et consultatives de l'ITAQ » et « la mise en place d'une commission des études en bonne et due forme ».

Les amendements apportés au projet de loi adopté le 11 mars répondent en partie à ces demandes. La constitution d'une commission des études est désormais obligatoire et des modifications ont été apportées à la constitution du conseil d'administration pour permettre l'ajout d'un membre du personnel enseignant supplémentaire et un membre du personnel non enseignant. Par conséquent, le nombre d'administrateurs indépendants nommés par le gouvernement sur la recommandation du ministre est passé de 10 à huit membres.

Le représentant syndical du réseau SPEQ-ITA Benoît Garon déplore néanmoins que la composition de la commission des études suggérée par son organisation n'ait pas été retenue. Celle avancée dans le mémoire aurait placé les enseignants en supériorité numérique par rapport aux autres représentants suggérés.

« Le but de nos recommandations n'était pas que les enseignants se substituent au conseil d'administration, mais qu'ils puissent être en mesure de bien alimenter le CA sur les besoins terrain afin d'éviter de se retrouver dans une structure de fonctionnement pratiquement identique à celle que nous vivons actuellement avec le Ministère », explique-t-il.

La création d'un conseil d'orientation par campus, comme la loi l'oblige pour les conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec, aurait permis de bien remplir ce rôle, de l'avis de Benoît Garon. Le représentant syndical souligne que le projet de loi tel qu'il a été adopté le 11 mars ne l'interdit pas et que le conseil d'administration pourrait très bien les implanter. Enchâsser cette volonté dans la loi aurait tout de même été une meilleure police d'assurance.

Interrogations

Le SPEQ-ITA a aussi des interrogations sur la structure de financement de la future ITAQ. Celle-ci sera-t-elle par « têtes de pipe » — nombre d'étudiants — ou s'agira-t-il d'en-

veloppes fermées, ce qui sert habituellement mieux les établissements d'enseignement collégial, selon le représentant syndical ?

Une attente exprimée en lien avec la gestion indépendante de l'ITAQ par rapport au MAPAQ touche l'embauche du personnel, où une plus grande cohérence dans l'affichage des postes est réclamée. L'an dernier, un affichage pour un poste de conseiller pédagogique signifiait, dans les conditions d'admissibilité, que la personne fasse déjà « partie du personnel régulier du MAPAQ ». « Où est-ce qu'on trouve un conseiller péda-

gogique au MAPAQ, si ce n'est pas à l'ITA ? Ce genre d'aberration qu'on vivait venait compliquer le recrutement de nos ressources humaines à l'externe », déclare Benoît Garon.

Le SPEQ-ITA retient essentiellement que le ministre André Lamontagne a voulu « donner de l'air » à l'ITA par son projet de loi 77, ce avec quoi il se dit en accord. Malgré quelques accrocs, il estime que la mouture du projet de loi adoptée le 11 mars répond relativement bien à ce désir. Reste maintenant à savoir si à l'usage, toutes les promesses qui accompagnent la création de l'ITAQ seront atteintes.



Benoît Garon. Photo : Maxime Paradis

BIEN ENTENDRE, ÇA CHANGE TOUT !

Des aides auditives qui s'adaptent à votre style de vie !



Obtenez un dépistage auditif sans frais

Offre valide jusqu'au 31 mai 2021.

Prenez un rendez-vous dès maintenant !

NOUVELLE ADRESSE

La Pocatière
708, 4^e Avenue, bur. 201
T. 418-867-2962

NOUVELLE CLINIQUE

St-Jean-Port-Joli
77-B, avenue de Gaspé E.
T. 1-833-368-3637

Le plus grand réseau
d'audioprothésistes au Québec
www.groupeforget.com

GROUPE FORGET
AUDIOPROTHÉSISTES

*Une évaluation par un audioprothésiste est requise afin de déterminer si l'aide auditive convient aux besoins du patient.



Campagne de financement 2020-2021 de L'arc-en-ciel du cœur du Kamouraska

L'arc-en-ciel du cœur du Kamouraska est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'offrir des services de prévention et d'aide en santé cardiovasculaire aux gens du Kamouraska. À ce jour, plus de 190 personnes sont inscrites pour le programme de réadaptation cardiaque en plus des différentes activités qui sont offertes à toute la population au cours de l'année. Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à notre campagne de financement 2020-2021.



Merci à

Caisse Desjardins du Kamouraska
Chevrans Dionne Inc.
Construction Pierre Bonenfant
Famiprix Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier
MRC de Kamouraska
Municipalité de Sainte-Anne-de-La-Pocatière

Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant
Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Restaurant Mikes La Pocatière
Ville de Saint-Pascal

Merci également à tous nos autres donateurs qui ont choisi de ne pas s'afficher.

Pour toute information relative aux services de L'arc-en-ciel du cœur du Kamouraska ou pour effectuer un don, contacter Isabelle Dionne au 418 856-7000 poste 7287 ou par courriel : arcenciielducoeurdukamouraska@hotmail.com.

Trois organismes communautaires s'unissent pour prévenir les dépendances dans les écoles secondaires

L'Arrimage (centre de traitement des dépendances), Le Tremplin (maison de transition pour hommes) et La Montée (centre de prévention et de traitement des dépendances) ont mis sur pied une équipe régionale de prévention des dépendances en milieu scolaire en collaboration avec la Direction de la santé publique et la Direction du programme santé mentale et dépendance du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Cette démarche est possible grâce à l'octroi d'un financement de 313 664 \$ de la part du ministère de la Santé et des Services sociaux. Ce financement permettra de planifier des actions de prévention des dépendances dans les écoles secondaires publiques et privées, et ce, en fonction des besoins des milieux. Les actions identifiées seront complémentaires à celles déjà mises en place dans les écoles et dans la communauté ainsi qu'aux services de traitement des dépendances du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Cette démarche d'envergure provinciale est soutenue par un organisme provincial, soit l'Association

québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID). Le Cadre de référence pour le financement d'actions intégrées de prévention des dépendances dans les écoles secondaires du Québec de l'AQCID guidera les organismes impliqués dans leurs initiatives pour en favoriser la cohérence et la pertinence. Au cours des prochaines semaines, les organismes travailleront en étroite collaboration avec les centres de services scolaire à la mise en œuvre de cette démarche collaborative.

« Nous savons que la pandémie a eu des impacts considérables sur la santé et le bien-être des jeunes. Pour s'adapter à la situation, certains ont pu adopter des comportements à risque, dont la consommation excessive de drogues. Cette démarche est donc une belle opportunité de bonifier les actions dans les écoles secondaires de notre région afin de retarder l'initiation et de prévenir la consommation à risque de drogues chez les jeunes », a dit le Dr Sylvain Leduc, directeur de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent.



Photo : Matteo Badini (Unsplash.com)

Une première campagne Centraide pour les SADC du Bas-Saint-Laurent

Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du Bas-Saint-Laurent ont joint leurs forces à celle de Centraide cette année afin de venir en aide aux personnes plus vulnérables de la région. Il s'agit d'une première campagne Centraide pour ces organisations qui aura permis d'amasser un total de 7 000 \$.

Les huit SADC ont contribué à hauteur de 3500 \$ à la campagne 2020 de Centraide Bas-Saint-Laurent. L'apport considérable de Technologies Lanka et de son Défi corporatif Lanka a par la suite permis de doubler ce généreux don, menant à un grand total de 7 000 \$.

« Centraide Bas-Saint-Laurent est fier de pouvoir compter sur l'engagement des SADC bas-laurentiennes dans le cadre de la campagne 2020. Ces organisations sont des parte-

naires importants du développement des communautés et leurs dons sont un geste concret pour le soutien aux organismes qui viennent en aide aux plus vulnérables de la région », indique Valérie Quimper, directrice régionale de Centraide Bas-Saint-Laurent.

Elle tient d'ailleurs à remercier Anik Briand, coprésidente de la campagne Centraide 2020, qui a initié la démarche auprès de l'ensemble des SADC du Bas-Saint-Laurent. « Les besoins sont très grands et encore plus présents dans le contexte de la pandémie de la dernière année. Nous voulions faire une différence en cette année plus difficile. Une population en santé favorise le dynamisme des communautés et ça rejoint directement notre mission », mentionne à son tour Mme Briand.

Bonnes réponses pour la campagne de vaccination en entreprise

La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) participait récemment à une importante annonce du ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, concernant le déploiement de la vaccination en entreprise. Après avoir lancé un appel aux entreprises intéressées à accueillir des campagnes de vaccination contre la COVID-19 il y a près d'un mois, le gouvernement annonçait les prochaines étapes de cette phase cruciale de la campagne de vaccination.

En date de vendredi dernier, plusieurs entreprises du Kamouraska et de L'Islet ont répondu présentes. Au Kamouraska : Metro Plus Lebel, Thibault GM, Alstom (anciennement Bombardier Transport), Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet, Technologies Lanka, Ville de La Pocatière, Les Restaurants Dubillard (McDonald's), Boucherie Gros Loup, Aliments Asta, Groupe GIBO. Dans L'Islet : Groupe LG Cloutier, Rousseau Métal, Ouellet Canada, Plastiques Gagnon, Amisco et Promutuel Montmagny-L'Islet.

Toutes les informations recueillies ont été transmises au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin qu'il puisse faire le lien avec les entreprises par la suite. Le gouvernement prévoit la mise sur pied de 20 à 50 pôles de vaccination à travers le Québec,

dans plusieurs régions, pour vacciner les employés de l'entreprise, ceux des entreprises à proximité, leurs familles, ainsi que la communauté avoisinante. Les entreprises seront mises à contribution pour prêter main-forte à la vaccination de masse et pour réduire la pression sur le système de santé. Les entreprises retenues par le MSSS devront offrir un site gratuitement pour un minimum de 90 jours, ce qui devrait permettre de vacciner de 15 000 à 25 000 personnes entre les mois de mai et d'août.

« Plusieurs entreprises de notre région de Kamouraska et L'Islet ont partagé leur intérêt à recevoir une campagne de vaccination et nous sommes très fiers d'avoir participé à cet effort collectif, mis de l'avant par notre fédération. Plus de gens seront vaccinés, plus nous pourrions remettre l'économie sur les rails », a ajouté Nancy Dubé, directrice générale de la CCKL.

Les pôles de vaccination devraient être désignés au début du mois d'avril et le déploiement des sites devrait se faire au début du mois de mai. La FCCQ, la CCKL, et les autres chambres de commerce pourront collaborer avec les autorités du MSSS pour faciliter le maillage entre les entreprises d'un secteur et les différents pôles qui seront établis.

SUCRÉ-RIS

Dimanche 28 mars 2021, de 11 h à 14 h

- La Caravane des producteurs du Kamouraska
- Boîte Ma cabane à la maison

Viens te sucrer le bec avec nous au stationnement du Centre Bombardier!

Pour information www.lapocatiere.ca

- Musique traditionnelle
- Surprises sucrées



La Pocatière

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LA POCATIÈRE

Une résidente centenaire à Saint-André

Le temps est à la célébration dans la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska où une résidente a fêté ses 100 ans ce dimanche 14 mars.

Née à Saint-André-de-Kamouraska le 14 mars 1921, Mme Yvonne Marquis est la cadette d'une fratrie de 14 enfants. Elle a épousé M. Luc Martin, lui aussi natif de Saint-André, et a contribué, durant une bonne partie de sa vie, aux activités quotidiennes des Industries Desjardins dont son mari était propriétaire, jusqu'à ce qu'il cède ses parts à leur fils. Elle a donné naissance à trois garçons, dont Louis Martin, qui réside encore à Saint-André, et a aujourd'hui quatre petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants, dont les plus proches vivent à Québec.

Mme Yvonne Marquis vit présentement dans la résidence Desjardins, au cœur du village, à deux pas de la maison qui l'a vu naître. Elle est en très bonne santé, d'une grande vivacité d'esprit et encore très active, comme en témoignent son amour pour la lecture, le bricolage, les jeux de cartes ou encore le bingo.

Très sociable et alerte, Mme Marquis aime particulièrement jouer des tours. D'ailleurs, lorsqu'on lui demande son secret de longévité, elle n'hésite pas à parler de sa coupe de vin rouge quotidienne. La réponse se trouve peut-être aussi dans ses gènes, puisque sa sœur est elle aussi centenaire.

Pandémie oblige, ce n'est pas en famille, mais entourée des autres aînés et du personnel de la résidence que Mme Marquis a passé sa journée de fête. Un gigantesque gâteau a été confectionné en son honneur.

À l'occasion de ses 100 ans, Mme Yvonne Marquis a reçu de nombreux témoignages de sympathie et messages de félicitations.



Alternateurs et Démarreurs *Roma.*
Daniel Tremblay, prop.

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

SPÉCIALITÉS :
- Alternateurs et démarreurs (vente de neufs et réusinés)

AUTRES :
- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE

151, Route 132, La Pocatière
418 856-6210 • 1 800 530-6210
altdem_roma@hotmail.com

Demandes d'inscription comme exposant pour le Marché public de la Grande-Anse



La période de demande d'inscription à la saison 2021 du Marché public de la Grande-Anse à La Pocatière est en cours jusqu'au 9 avril 2021. Les producteurs, les transformateurs et les artisans de la région sont invités à consulter les règles et modalités de fonctionnement du marché et compléter la demande d'inscription sur le site Internet du Marché public à marchepublicgrandeanse.ca sous les onglets Informations/Pour les exposants. Le Marché public de la Grande-Anse se tiendra

les samedis du 3 juillet 2021 au 18 septembre 2021 de 9 h 30 à 14 h 30, sur le site voisin de RONA au Carrefour La Pocatière.

En plus des aménagements attrayants du marché public, trois nouveautés sont offertes cette année : un incitatif pour le nouvel exposant n'ayant jamais participé au Marché public de la Grande-Anse consistant en un rabais de 50 % sur le prix global pour une présence de cinq samedis ou plus, une promotion fidélité de 25 % de rabais sur le prix global

pour une présence de neuf à 12 samedis (non jumelable à l'incitatif pour nouvel exposant) et un espace à prix réduit pour une personne artisanale ou artiste souhaitant faire la démonstration de son art (poterie, caricature, peinture, photographie, sculpture, etc.) et la vente de ses œuvres pour un maximum d'un ou deux samedis (sur rotation avec d'autres artisans, sous petit chapiteau ou kiosque, à la discrétion de Développement économique La Pocatière).

La Roche à Veillon fait sa cabane à sucre

La Roche à Veillon resto-théâtre ouvre sa saison le samedi 8 mai prochain sous le thème de la cabane à sucre.

C'est avec le support amical de Frédéric Cyr, directeur culinaire du Fairmont Le Château Frontenac, que La Roche à Veillon offrira cette activité gourmande à sa clientèle. M. Cyr affectionne particulièrement La Roche à Veillon en raison de son histoire unique qui réunit tradition et cuisine authentique. Cette activité plaira à la clientèle, car aller à la cabane à sucre en famille ou entre amis fait partie des traditions bien ancrées au Québec. Dès le samedi 8 mai, il sera possible de réserver ses places pour les samedis et dimanches du mois de mai. Deux tablées sont prévues à l'horaire, soit à 9 h et à 11 h 30.

De l'animation musicale viendra égayer les tablées pour cet événement qui promet.

Toujours à l'écoute de sa clientèle, la Roche à Veillon propose cette nouveauté, exclusive au mois de mai, qui plaira aux visiteurs à la recherche d'une expérience tant au niveau du goût que de l'ambiance et du divertissement. Rappelons que les activités se dérouleront dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Le restaurant ouvrira ses portes dès la fin de semaine de la Fête des Mères pour l'événement cabane à sucre qui aura lieu les samedis et dimanches de mai. Ses opérations se poursuivront du mercredi au dimanche, de juin à octobre. Pour un déjeuner ou un dîner, le personnel accueillera la clientèle dans un décor renouvelé ainsi que dans une ambiance conviviale et détendue, et ce, jusqu'à 14 h. Le comptoir-boutique sera ouvert de 8 h à 18 h.



RÉPARATION ÉLECTRIQUE MONTMAGNY INC.
170, 4e Rue, Montmagny (Qc) G5V 3L5
418-248-2072
www.rem-montmagny.com

VENTE ET RÉPARATION DE MOTEURS ÉLECTRIQUES - POMPES À EAU - BALANCEMENT DYNAMIQUE - VASTE INVENTAIRE DE PRODUITS PNEUMATIQUES, MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES SERVICE 24 HEURES / 7 JOURS, URGENCE : 418 248-7509

PRODUITS DISPONIBLES							
ABRASIF ACCOUPLEMENT BEARING	BUSHING CHAÎNE COURROIE	DÉMARREUR MOTEUR 0-400HP VENTILATEUR	LUBRIFIANT OUTILS OUTILLAGE	PIÈCES MOTEUR PIÈCES OUTILS PIÈCES POMPES	PLOMBERIE (STAINLESS) POMPE INSTALLATION	POULIE RÉDUCTEUR ROUES	SEAL SPROCKET STARTER
				PIÈCES STARTER BALANCEMENT DYNAMIQUE PRODUITS CHIMIQUES			

Le Bas-Saint-Laurent veut s'attaquer à la problématique

Différents intervenants du Bas-Saint-Laurent désirent prendre de front la problématique des plastiques agricoles. Un sondage envoyé aux producteurs agricoles de la région doit d'ailleurs permettre de mieux comprendre leur provenance et leur usage sur le territoire.

MAXIME PARADIS

Une étude publiée en 2019 par RECYC-QUÉBEC est ce qui a servi de bougie d'allumage et qui a mené à la création d'un comité régional composé de Co-éco, l'UPA du Bas-Saint-Laurent, Synergie Bas-Saint-Laurent, JMP Consultants et Élyme Conseils. Cette étude plaçait à l'époque la région comme étant la troisième plus grande utilisatrice de plastiques agricoles au Québec avec une quantité évaluée à 1265 tonnes.

En point de presse le 17 mars, la directrice générale de Co-éco Solange Morneau rappelait avoir été surprise des résultats de cette étude. Son organisme et l'UPA du Bas-Saint-Laurent s'étaient néanmoins engagés à créer un comité régional qui se pencherait sur des solutions.

Les différentes rencontres tenues par ce comité au courant de 2020 ont permis d'établir une série d'objectifs : donner suite aux recommandations émises dans l'étude de RECYC-QUÉBEC, soutenir le comité régional d'actions, identifier les alternatives pour réduire à la source et diffuser les résultats du projet dans l'ensemble des MRC. Toutes ces cibles seront précédées au préalable d'un sondage qui vise à mieux saisir l'usage, la quantité et la provenance de ces plastiques agricoles, entre autres.

«On recense environ 2000 entreprises agricoles au Bas-Saint-Laurent, incluant les acériculteurs. On estime que 1500 d'entre elles, dont 422 producteurs acéricoles, font l'usage de plastiques agricoles. On aimerait que 30 % d'entre elles répondent au sondage», explique Julie Potvin, directrice générale de JMP Consultants.

L'UPA du Bas-Saint-Laurent et d'autres partenaires permettront une large diffusion

du sondage auprès des producteurs agricoles afin d'atteindre cette cible de 30 %. Le comité régional évalue à une dizaine de minutes tout au plus le temps pour compléter le sondage. Celui-ci sera disponible pour les quatre prochaines semaines à l'adresse : <https://fr.surveymonkey.com/r/SHXB687>.

Alternatives

La collecte des plastiques agricoles est actuellement à géométrie variable sur le territoire du Bas-Saint-Laurent. Plusieurs MRC les collectent encore, mais une large part demeure entreposée faute de débouchés. La problématique s'est accentuée depuis 2018, moment où la Chine a commencé à refuser certains plastiques pour le recyclage.

Au Québec, certaines entreprises ont développé des procédés pour recycler les plastiques agricoles, mais la matière doit être propre, donc exempte d'autres contaminants comme c'est trop souvent le cas dans une collecte pêle-mêle, par exemple. Les coûts de transport pour envoyer ces matières à ces entreprises sont aussi un enjeu, de préciser Solange Morneau.

Depuis sa formation, le comité régional a participé à des négociations avec deux entreprises québécoises spécialisées dans le recyclage des plastiques agricoles. Ces négociations ont permis de diminuer une partie de l'inventaire régional accumulé ces dernières années.

Le premier vice-président de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, Francis April, n'a pas caché que le rêve ultime du comité régional serait que ces plastiques soient transformés localement. À défaut d'être transformés, ces plastiques pourraient au moins être réutilisés par d'autres entreprises de la région, d'indiquer Émilie Dupont, développeuse en économie circulaire chez Synergie Bas-Saint-Laurent.

«C'est pourquoi les données récoltées dans le sondage nous seront utiles. Elles permettront de mieux savoir d'où provient la matière, comment la collecter, la compacter et où l'envoyer. En sachant toutes ces informations, il sera plus facile d'orchestrer une logistique de revalorisation», conclut-elle.



ÉCONOMISEZ **15\$** SUR SICO MUSE*

ÉCONOMISEZ **10\$** SUR SICO ÉVOLUTION*

DU 24 MARS AU 7 AVRIL

Détails au comptoir de peinture

sico.ca

*En 108 de 1 litre d'applique à la peinture d'intérieur au blanc. Sico Muse série 901, 902, 903 et 108 de 1 litre d'applique au Sico Evolution série 901, 902, 903, 905, 907. Exclure la peinture pour plâtre Evolution format de 3,78 L seulement. Le 25% de rabais s'applique sur Sico Evolution série 901, 902, 903, 905, 907. Exclure la peinture pour plâtre Evolution format de 18,9 L seulement. L'offre est valide sur les prix courants du 24 mars au 7 avril 2021. Sico, Muse et Sico Evolution sont des marques déposées du groupe PPG. ©2021 PPG Industries, Inc. 625572

Les Prix étudiants de l'ARC entièrement en ligne

L'Association pour la recherche au collégial (ARC) encourage les étudiantes et étudiants du réseau collégial du Québec et de la francophonie canadienne qui souhaitent participer à ses Prix étudiants à transmettre leur dossier de candidature d'ici le 9 avril 2021. Le premier prix est une bourse de 1000 \$; le deuxième, une bourse de 600 \$; le troisième, une bourse de 400 \$. Cette année encore, l'ARC offre la possibilité à chaque étudiante ou étudiant résidents du Québec ayant soumis une candidature pour les Prix étudiants de l'ARC de recevoir aussi une mention Relève étoile, qui s'accompagne d'un prix de 1000 \$. Les Prix étudiants de l'ARC visent à valoriser la participation des étudiantes et des étudiants à des activités de formation à la recherche menées au sein des établissements d'enseignement collégial, publics ou privés, dans l'ensemble des programmes et des disciplines. Les étudiantes et étudiants qui désirent participer au concours peuvent obtenir plus de renseignements en visitant les pages du site web de l'ARC qui sont consacrées aux Prix étudiants : www.cvm.qc.ca/arc.



Camille Dumais Inc.
 1005 rue Lévesque
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
 418 492-2347
 info@camilledumais.com

R.B.Q.: 1185-5277-70

On a tous de bonnes questions sur la vaccination



Au Québec, la vaccination contre la COVID-19 s'est amorcée en décembre 2020. Cette opération massive vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19 ainsi qu'à freiner la circulation du virus de façon durable. Par la vaccination, on cherche à protéger la population vulnérable et notre système de santé, ainsi qu'à permettre un retour à une vie plus normale.

LA VACCINATION EN GÉNÉRAL

Pourquoi doit-on se faire vacciner?

Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies.

À quel point la vaccination est-elle efficace?

La vaccination est l'un des plus grands succès de la médecine. Elle est l'une des interventions les plus efficaces dans le domaine de la santé. Cela dit, comme tout autre médicament, aucun vaccin n'est efficace à 100 %. L'efficacité d'un vaccin dépend de plusieurs facteurs, dont :

- l'âge de la personne vaccinée;
- sa condition ou son état de santé (ex. : système immunitaire affaibli).

L'EFFET DES VACCINS EN UN COUP D'ŒIL



- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que la vaccination permet d'**éviter plus de deux millions de décès** dans le monde chaque année.
- Depuis l'introduction des programmes de vaccination au Canada en 1920, la **poliomyélite a disparu** du pays et plusieurs maladies (comme la **diphtérie**, le **tétanos** ou la **rubéole**) sont presque éliminées.
- La **variole** a été **éradiquée** à l'échelle planétaire.
- La principale bactérie responsable de la **méningite bactérienne** chez les enfants (*Hæmophilus influenzae* de type b) est maintenant **beaucoup plus rare**.
- L'**hépatite B** a **pratiquement disparu** chez les plus jeunes, car ils ont été vaccinés en bas âge.

LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Le vaccin est-il sécuritaire?

Oui. Les vaccins contre la COVID-19 ont fait l'objet d'études de qualité portant sur un grand nombre de personnes et ont franchi toutes les étapes nécessaires avant d'être approuvés.

Toutes les étapes menant à l'homologation d'un vaccin ont été respectées. Certaines ont été réalisées de façon simultanée, ce qui explique la rapidité du processus. Santé Canada procède toujours à un examen approfondi des vaccins avant de les autoriser, en accordant une attention particulière à l'évaluation de leur sécurité et de leur efficacité.

Quelles sont les personnes ciblées pour la vaccination contre la COVID-19?

On vise à vacciner contre la COVID-19 l'ensemble de la population. Cependant, le vaccin est disponible en quantité limitée pour le moment. C'est pourquoi certains groupes plus à risque de développer des complications de la maladie sont vaccinés en priorité.

Peut-on cesser d'appliquer les mesures sanitaires recommandées lorsqu'on a reçu le vaccin?

Non. Plusieurs mois seront nécessaires pour protéger une part suffisamment importante de la population. Le début de la vaccination ne signifie pas la fin des mesures sanitaires. La distanciation physique de deux mètres, le port du masque ou du couvre-visage et le lavage fréquent des mains sont des habitudes à conserver jusqu'à nouvel ordre.

Comment les groupes prioritaires ont-ils été déterminés?

La vaccination est recommandée en priorité aux personnes qui courent un risque plus élevé de complications liées à la COVID-19, notamment les personnes vulnérables et en perte d'autonomie résidant dans les CHSLD, les travailleurs de la santé œuvrant auprès de cette clientèle, les personnes vivant en résidence privée pour aînés et les personnes âgées de 70 ans et plus. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à de plus en plus de personnes.

Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1** Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2** Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3** Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4** Les communautés isolées et éloignées.
- 5** Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6** Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7** Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8** Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9** Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10** Le reste de la population de 16 ans et plus.

Est-ce que je peux développer la maladie même si j'ai reçu le vaccin?

Les vaccins ne peuvent pas causer la COVID-19, car ils ne contiennent pas le virus SRAS-CoV-2 responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant sa vaccination ou dans les 14 jours suivant sa vaccination pourrait quand même faire la COVID-19.

La vaccination contre la COVID-19 est-elle obligatoire?

Non. Aucun vaccin n'est obligatoire au Québec. Il est toutefois fortement recommandé de vous faire vacciner contre la COVID-19.

Est-ce que le vaccin est gratuit?

Le vaccin contre la COVID-19 est **gratuit**. Il est distribué uniquement par le Programme québécois d'immunisation. Il n'est pas possible de se procurer des doses sur le marché privé.

Si j'ai déjà eu la COVID-19, dois-je me faire vacciner?

Oui. Le vaccin est indiqué pour les personnes ayant eu un diagnostic de COVID-19 afin d'assurer une protection à long terme.

Québec.ca/vaccinCOVID

 **1 877 644-4545**

Québec 



SEMAINE QUÉBÉCOISE
DE LA **déficience
intellectuelle**

DU 21 AU
27 MARS
2021

3833H121



Vincent-Guillaume Otis

La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, est une semaine de sensibilisation provinciale ayant pour objectif de créer des rapprochements entre la population et les personnes vivant avec une déficience intellectuelle, dans l'espoir de bâtir une société plus inclusive. L'acteur Vincent-Guillaume Otis et la comédienne Gabrielle Morion-Rivard en sont les porte-paroles.



Gabrielle Morion-Rivard

Lors de cette 33^e édition, qui se tiendra du 21 au 27 mars 2021, l'ASSOCIATION POCATOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES vous invite à vous interroger à savoir « pourquoi je pense qu'une personne ayant une déficience intellectuelle ne peut travailler, avoir une vie amoureuse, vivre en appartement, etc. D'où me viennent ces informations? »

Au Québec, 169 000 personnes vivent avec une déficience intellectuelle, soit 2% de la population. Avec leur famille et leurs proches, c'est 400 000 personnes qui sont directement concernées par les enjeux que la déficience intellectuelle induit. Parce que ces personnes ont le droit de bénéficier des mêmes conditions que tous, et ce, dans les différentes sphères de leur vie : étudier, travailler, être soigné, se loger, développer son potentiel, se divertir, la Semaine québécoise de la déficience a été créée il y a 33 ans.

Les personnes qui ont une déficience intellectuelle le savent.

VRAI

La personne comprend que son rythme d'apprentissage est plus lent. Elle perçoit le regard des autres en ce qui a trait à sa différence et peut en souffrir.

Pour aider une personne qui a une déficience intellectuelle, il faut effectuer les tâches à sa place.

FAUX

Il ne faut jamais présumer des incapacités ou des capacités de la personne. Offrez-lui votre aide en lui demandant.

La déficience intellectuelle ne se guérit pas.

VRAI

La déficience intellectuelle n'est pas une maladie. Toutefois, l'adaptation de l'environnement, la stimulation et le soutien contribuent à augmenter l'autonomie de la personne ayant une déficience intellectuelle.

Les personnes qui ont une déficience intellectuelle peuvent faire du bénévolat, mais ne peuvent pas travailler et être payées.

FAUX

Elles ont droit de bénéficier des mêmes conditions que tous.

Une personne de 40 ans peut développer une déficience intellectuelle.

FAUX

La déficience intellectuelle se manifeste toujours avant 18 ans.

Les personnes ayant des incapacités intellectuelles ne pourront jamais apprendre.

FAUX

Il suffit d'adapter le contenu, être simple, avoir une routine et faire de la répétition.

Les personnes qui ont une déficience intellectuelle peuvent vivre seules en appartement.

VRAI

En ayant les bons outils et du soutien, il est tout à fait possible.

Il est mieux de parler à la personne qui accompagne une personne vivant avec une déficience intellectuelle que la personne elle-même.

FAUX

Adressez-vous directement à la personne, sans l'infantiliser.



« Ces gens-là ne peuvent pas travailler »

Un peu dans le jus, je vous réponds à ma pose!

Mylène
Conductrice de
l'émission

SEMAINE QUÉBÉCOISE
DE LA DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE
21 au 27 mars 2021

« Ces enfants-là ne peuvent pas apprendre »

Ah? À quelle page avez-vous lu ça?

SEMAINE QUÉBÉCOISE
DE LA DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE
21 au 27 mars 2021



Jordan
10 ans, de son
école du quartier



« Ces gens-là ne peuvent pas avoir de vie de couple »

Mon chum et moi, on la trouve pas mal bonne celle-là!

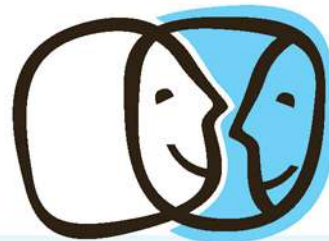
Julie et Jé
Ensemble depuis 5 ans

SEMAINE QUÉBÉCOISE
DE LA DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE
21 au 27 mars 2021



ASSOCIATION POCATOISE
DES PERSONNES HANDICAPÉES Inc.
410, 10^e avenue Potvin
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 856-5784

DU 21 AU 27 MARS 2021



SEMAINE QUÉBÉCOISE
DE LA **déficience
intellectuelle**

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

**Combattre les
préjugés et
défaire les
fausses
croyances**



C'est du 21 au 27 mars 2021 que se déroule la 33^e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle. Cet événement de sensibilisation a pour objectif de créer des rapprochements entre la population et les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et de défaire les préjugés afin de bâtir une société plus inclusive.

PERCEPTIONS

Considérant que plusieurs idées reçues sont associées à la déficience intellectuelle, la campagne de la Semaine cherche activement à déconstruire les préjugés en renversant la psychologie du public pour faire en sorte qu'il s'interroge sur ses propres perceptions. Ainsi, une série de propos ou de faits représentés par des gens de toutes les générations permettront à tous de faire leur auto-évaluation en matière de distorsions de la pensée.

QUESTIONS

La campagne 2021 renvoie la balle dans le camp des personnes n'ayant pas de déficience intellectuelle (les « neurotypiques »), qui peuvent alors prendre conscience de leur ignorance ou de leur incompréhension à propos de la déficience intellectuelle. Celles-ci se poseront diverses questions, par exemple : comment se fait-il que je pense qu'une personne ayant une déficience intellectuelle ne peut vivre en appartement ou être en couple?

CONDITIONS

Plus que jamais, il importe que la population québécoise prenne conscience que toutes les personnes ayant une déficience intellectuelle — comme la comédienne Gabrielle Morion-Rivard, ambassadrice de l'événement, et le frère de l'acteur Vincent-Guillaume Otis, également porte-parole — ont le droit de bénéficier des mêmes conditions que tous dans les différentes sphères de leur vie (école, travail, logement, etc.).

Pour en savoir plus sur la Semaine, visitez le sqdi.ca.

Près de 169 000 personnes vivent avec une déficience intellectuelle au Québec, soit 2 % de la population. En tenant compte de leur famille et de leurs proches, on obtient un total approximatif de 400 000 individus directement concernés par les enjeux induits par la déficience intellectuelle.

Brouillard sur l'avenir de la sylviculture

L'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ), la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) et Groupements Forestiers Québec (GFQ) lancent un cri d'alarme à leurs élus et leur rappellent l'importance de la sylviculture pour tirer profit du plein potentiel de la forêt.

Ils veulent connaître les intentions du gouvernement en regard de ce maillon essentiel et névralgique d'amélioration et de remise en production de nos forêts. « Nos membres naviguent en plein brouillard, il devient urgent de traiter des problèmes de fonds qui persistent et s'amplifient dans l'industrie de l'aménagement forestier. C'est pourquoi la Fédération insiste sur l'importance de se doter d'un plan d'action avec des objectifs clairs sur l'avenir de la sylviculture. Malgré nos demandes répétées auprès du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, on continue à nous tenir à l'écart », affirme le président de la FQCF, William Lebel.

En décembre dernier, le gouvernement présentait sa Stratégie nationale de production de bois s'inscrivant dans le plan de relance économique du Québec. Cette stratégie des plus ambitieuses repose sur la prémisse d'agir dans le but d'augmenter la valeur des forêts publiques et privées afin de contribuer davantage à la création de richesse au bénéfice de l'ensemble des régions du Québec,

tout en assurant son rôle dans la lutte contre les changements climatiques. Les organisations souhaitent rappeler au gouvernement que pour y parvenir, il devra miser sur des activités de sylviculture soutenues pour augmenter la productivité et la valeur socio-économique de nos forêts afin de subvenir aux besoins des prochaines générations. Les produits du bois séquestrent le carbone et peuvent se substituer à des produits comme le pétrole, le plastique, l'acier et le béton, des produits non renouvelables ayant des impacts environnementaux importants.

« M. le Premier Ministre, si votre désengagement actuel se poursuit, nous risquons de manquer une opportunité unique de faire de nos forêts un pilier de l'économie verte de demain, et une fierté nationale pour tous les Québécois. Il est primordial que nous puissions discuter rapidement des vrais enjeux liés au secteur sylvicole. Nous ne comprenons pas pourquoi les hauts fonctionnaires et le ministre des Forêts persistent à travailler en vase clos », lance Charles-Philippe Mismeault Laflamme, président de l'AETSQ.

« L'industrie de l'aménagement forestier doit maintenant réfléchir à des approches plus productives en travaillant ensemble, car nous avons pris beaucoup trop de retard sur l'enjeu de la prévisibilité des entreprises sylvicoles », fait valoir le président de GFQ, Rénaud Bernier.



Les Résidences Labrie

Résidences pour aînés



Soins de santé, Confort & Sécurité 24/7

Chambres et appartements à prix abordables pour personnes âgées autonomes, semi-autonomes, Alzheimer ou autres pertes cognitives.

Stéphane Lapointe, Directeur
465, av. Chapleau, Saint-Pascal (Qc) G0L 3Y0

www.ebenresidences.ca
info@ebenresidences.ca

(418) 492-7922

445 11 2020

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de Norbert Spehner



John Rebus : enquête dans les Highlands

Le Chant des ténèbres de Ian Rankin est le 23^e tome des enquêtes de l'inspecteur écossais John Rebus, héros de l'une des meilleures séries policières contemporaines. Mais l'âge et la maladie ont rattrapé le personnage et ce récit met en scène un Rebus qui s'ennuie à la retraite, handicapé par une bronchopneumopathie, et quelque peu « dilué » dans une intrigue inutilement complexe. Le récit compte pas moins de trois lignes narratives dans lesquelles l'auteur a convoqué tous ses protagonistes principaux. Tous les événements se déroulent sur sept jours.

À Edimbourg, Siobhan Clark et l'inspecteur Malcolm Fox enquêtent sur la mort d'un riche étudiant saoudien assassiné sur le parking d'un quartier louche. Ce crime pourrait avoir des incidences politiques ou racistes. Mais d'autres pistes se présentent, lesquelles sont autant d'impasses. Le dénouement est banal.

Par ailleurs, John Rebus reçoit un appel de sa fille Samantha : son compagnon Keith a disparu. Rebus se rend dans le petit village côtier de Naver où réside cette fille avec laquelle les rapports sont plutôt tendus. Quand on découvre le cadavre de Keith, Samantha est la principale suspecte. Rebus va tout tenter pour la disculper et la tirer des griffes de la justice. Keith semblait particulièrement intéressé par un meurtre qui avait eu lieu pendant la guerre dans l'enceinte du camp 1033, un ancien lieu de détention de prisonniers allemands situé près du village. À l'époque, plusieurs habitants du village, d'anciens prisonniers, avaient été témoins du drame. Qu'avait découvert Keith pour qu'on le tue? Qui voulait le réduire au silence? C'est là l'élément central et seul véritable suspense de cette intrigue trop morcelée. Dans ce roman, on ne retrouve pas vraiment ce quelque chose, cette énergie, qui nous faisait vibrer dans les premiers récits. Rebus n'est là que partiellement et quoique toujours flic jusqu'au bout des ongles, malgré sa retraite, il n'a plus vraiment son tonus et son mordant habituel.

Verdict final : pas le meilleur polar de Rankin mais pas au point de ne pas le lire si on aime la série.

Le Chant des ténèbres, de Ian Rankin, Paris, Le Masque, 2021, 394 pages.

12-21

HOMMAGE À Patrick Bergeron



L'Association des Gens d'Affaires de Saint-Pascal tient à offrir ses plus sincères condoléances à la famille de Patrick Bergeron, décédé le 14 mars dernier.

Pendant près de 15 ans, Patrick fut propriétaire du Resto-Pub Le Saint-Pascal avec sa conjointe Nathalie Lebel.

Bon voyage Patrick!

996M1221

Nécrologie



Avis de décès

Bertrand Rossignol (1946-2021) Saint-Philippe-de-Néri

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 10 mars 2021, est décédé à l'âge de 75 ans et 1 mois, M. Bertrand Rossignol, époux de Mme Christiane Lévesque; fils de feu Mme Jeanne Lévesque et de feu M. Léo Rossignol. Il demeurait à Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 27 mars 2021 de 12 h 30 à 14 h 40. Le service religieux aura lieu le jour même, à 15 h en l'église de Saint-Philippe-de-Néri et de là au columbarium de St-Pascal.

Il laisse dans le deuil son épouse, Christiane Lévesque. Il était le frère de : feu Lionel (Thérèse Chamberland), Odile (Guy Mercier), feu Benoît (feu Louise Moreau), Antoine (Constance Préfontaine), Jacques (Francine Morin), Pauline (Jacques Chenard), Paul (Christiane Martin), Luc (Odette Soucy), Jean-Marie (Lise Migneault) et le beau-frère de : Jocelyne (Laurent Briand), Sabine (André Tremblay), Pauline (Yvon Marchand), Jacques (feu Maude Lancôt). Sont aussi attristés par son départ ses filleuls : Carl Rossignol, Yohan Lévesque, Monyse Briand; ses nombreux neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Rossignol et Lévesque ainsi que ses amis.

La famille tient à remercier le Dr Mariol Lebel ainsi que l'équipe d'oncologie de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 ou la Fondation André-Côté, 100, 4^e Avenue, bureau 180, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Étant donné les circonstances actuelles reliées à la pandémie, un total de 25 personnes est accepté au salon. Vous pouvez venir saluer les membres de la famille tout en respectant les mesures d'hygiène et de distanciation physique. Le port du masque est obligatoire.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Claire Desjardins Pelletier (1947-2021) Kamouraska

Le 16 mars 2021, à l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, après un courageux combat contre la maladie et entourée de l'amour de sa famille est décédée paisiblement à l'âge de 73 ans et 11 mois Mme Claire Desjardins, épouse de M. Rodrigue Pelletier, fille de feu Mme Isabelle Parent et de feu M. Gérard Desjardins. Elle demeurait à Kamouraska.

Étant donné les circonstances actuelles reliées à la pandémie et à la demande de Mme Claire, une cérémonie religieuse privée aura lieu ultérieurement en l'église de Kamouraska suivie de l'inhumation au cimetière paroissiale.

Elle laisse dans le deuil son époux, Rodrigue Pelletier; ses enfants : Sandra (Alain Tardif, Samuel, Jérôme), Rodrigue Junior (Karine Vézina) et ses petits-enfants « ses p'tits chats » : Émile et Alexis. Elle était la sœur de : feu Louise, Hélène (Gilles Lévesque), feu Jacqueline, feu Fernand et la belle-sœur de : Aline, Normand (Madeleine Bourgeois), Rosaire, Claudette (Jean-Luc Dallaire), Raymonde (Michel Bernard), Carole (Ferdinand Laplante), Sylvie (Normand Langevin), Gaston. Sont aussi attristés par son départ, sa filleule, Isabelle Labrecque (Frédéric Laplante), plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Desjardins et Pelletier et de nombreux amis.

Des remerciements spéciaux sont adressés à l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima et à tout le personnel médical qui a accompagné Mme Desjardins tout au long de sa maladie ainsi qu'au personnel de la résidence Hélène Lavoie pour leur dévouement, leur bienveillance et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathies peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Anniversaire de décès

Roger Deschênes (1930-2020)

« Un an s'est écoulé depuis que tu nous as quittés. Ton départ a laissé un immense vide dans nos vies. Même si on dit que le temps arrange les choses, notre peine est toujours aussi grande et sans cesse présente. Continue de veiller sur nous comme tu l'as toujours fait. »

Ton épouse Lisette; tes enfants : Gblain, France, Serge, ainsi que tes petits-enfants.



Remerciements de sympathie

Henriette Michaud Pelletier Sainte-Hélène

Vous qui avez pris le temps de poser un geste de sympathie lors du décès de Mme Henriette Michaud, survenu le 24 février 2021, soyez assurés que chacune de ces marques de réconfort nous a sincèrement touchés. Nous tenons à vous dire qu'une pensée personnelle vous est adressée, et que c'est avec respect et simplement que nous tenons à vous remercier.

Sa fille, Nadine (Marco Charest); son frère, Julien (Rolande Lajoie) et sa belle-sœur : Rolande Paquet (feu Léopold); ses neveux et nièces.



Avis de décès

Marie-Ange Sénéchal Giasson (1922-2021) Saint-Roch-des-Aulnaies

Au Centre d'hébergement D'Anjou de Saint-Pacôme, le 16 mars 2021, à l'âge de 99 ans et 1 mois, est décédée Mme Marie-Ange Sénéchal, épouse de feu M. Georges Giasson, demeurant à Saint-Roch-des-Aulnaies et depuis quelques années à La Pocatière. Originaire de Saint-Damase de l'Islet, elle était la fille de feu Mme Rose-Anna Pelletier et de feu M. Barthélémy Sénéchal.

Compte tenu des circonstances actuelles, les funérailles qui auront lieu en l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies, sont reportées à une date ultérieure. Un avis sera publié à ce moment. Ses cendres seront par la suite déposées au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Roger (Rita Bernier), Michel (feu Jocelyn Moreau) et Aline (Robert Bélanger); ses petits-enfants : Nancy (Daniel Lefebvre) et Sophie Giasson (Éric Néron), Nathalie (Hervé Picard), feu Yan (Katy Bacon – Jacques St-Hilaire) et Dave Bélanger (Josée Lefrançois); ses arrière-petits-enfants : Élise et Juliette Lefebvre, Alicia Néron, Keven Bélanger (Kiana Smith), Maëlie et Nathan Bélanger ainsi que Morgan Bélanger. Elle est aussi allée rejoindre, outre ses parents, tous ses frères et sœurs ainsi que plusieurs autres membres des familles Sénéchal et Giasson. Sont également affectés par son départ, ses belles-sœurs : Louise Lebel (feu Philippe Giasson), Rita Baron (feu Paul Giasson – Michel Lajeunesse), plusieurs neveux et nièces, ses cousins et cousines, autres parents et amis.

De sincères remerciements sont adressés aux membres du personnel de la Résidence Hélène Lavoie ainsi qu'à ceux du CHSLD D'Anjou pour leurs attentions, leur dévouement et la qualité de leurs soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Maladies du cœur et de l'AVC, 4715, avenue des Replats, Québec (Québec) G2J 1B8, <https://www.coeuretavc.ca>

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurance.qc.ca Site web : www.deladurance.qc.ca
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec.



Avis de décès

Rachel Lamarre (1929-2021) Anjou

Au centre Éloria Lepage de Montréal, le 15 mars 2021, est décédé à l'âge de 91 ans Mme Rachel Lamarre, fille de feu Mme Joséphine Normand et de M. George Lamarre. Elle demeurait à Anjou, autrefois à l'Islet.

En raison des circonstances reliées à la pandémie, une célébration aura lieu dans l'intimité avec la famille à la résidence funéraire Urgel Bougie et l'inhumation aura lieu à une date ultérieure, au cimetière du Cap Saint-Ignace.

Outre son époux Claude Fréreau, elle laisse dans le deuil ses enfants : Pierre (Mireille), Paul (Joanne) et Jean; ses petits-enfants : Jonathan, Pascal, Jemery, Sarah-Maude, Audrey, Laurence, Vincent; ses arrière-petits-enfants : Arya, Olive, Jules, Marion; ainsi que plusieurs parents et amis.



Messe anniversaire

Rolande Gamache (1924-2020)

Laurette Gamache (1930-2020)



« Maman, déjà un an! Pour nous, c'est comme si vous nous aviez quittés hier pour cette nouvelle vie. Ce repos vous l'avez bien mérité. Votre visage, votre voix et votre sourire sont gravés à jamais dans nos cœurs. Nous vous demandons de continuer à veiller sur nous de là-haut tout comme vous le faisiez si bien sur cette terre. »

Vos enfants : Pierre, Louise, Monique, Hélène et André, leurs conjoints, vos petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Nous rendrons également un hommage à notre tante Laurette, dont le souvenir est toujours très présent malgré l'année écoulée. Les gens que nous avons aimés ne meurent que lorsqu'on les oublie. Elle était la fille cadette d'une grande famille et elle a été la dernière à nous quitter pour un monde sans souffrance. « Nous nous souvenons de vous tante Laurette. »

Les membres de la famille de Laurette Gamache.

Une messe anniversaire sera célébrée à la mémoire de Rolande Gamache et sa sœur Laurette Gamache, le dimanche 28 mars 2021 à 9 h en l'église de Saint-Damase.

Merci à tous les parents et amis qui s'uniront à nous par leur présence ou leurs pensées.



Avis de décès

Françoise Lavoie Grenier (1929-2021) Repentigny

À la Résidence Pierrette-Ouellet de Mont-Carmel, le 6 mars 2021, est décédée à l'âge de 91 ans et 5 mois, Mme Françoise Lavoie épouse de M. Henri Grenier. Elle était la fille de feu M. Arthur Lavoie et de feu Mme Marie-Anna Boucher. Elle demeurait à Repentigny et était native de La Pocatière, Kamouraska.

Compte tenu des circonstances actuelles reliées à la pandémie, les rituels funéraires auront lieu à une date ultérieure. À sa mémoire, une messe sera célébrée en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le vendredi 9 avril prochain à 16 h 30.

Elle laisse dans le deuil son époux bien-aimé Henri; ses enfants : Yves (Louise Leblanc), Dominique et Diane (Normand Blondeau), ses petits-enfants : Kianoosh Salari, Baïm Grenier-Djermakoye, Corine et Laurent Blondeau, Maxime Leblanc. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Aurèle (feu Marthe Ouellet), feu Thérèse (feu Michel Dionne), feu Madeleine (feu Joseph Boucher), feu Maurice (feu Anna Alexandre), feu Camille (feu Denise Dubé), feu Laurent (Simone Bélanger), feu Marcel (feu Noreen Ward), feu Edgard (feu Gisèle Langlois), feu Andréa (feu Polydor Beaulieu), feu Magella (Jacqueline Ouellet), Irène, Marthe (Yves Garon), Gilles (Monique Hélie), et de la famille Grenier, elle était également la belle-sœur de : feu Yvon (Ghislaine Hudon), feu Gérald (feu Yolande Lamothe), Liliane (feu Raymond-Marie Raymond, Marc-André Frère), feu Monique (feu Victor Tomka), Luc (feu Denise Lamothe), Gilles (Géraldine Richard), Jean (Micheline Forget). Sont aussi affectés par son départ son neveu Dr Magellan Dionne, ainsi que plusieurs autres neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis.

La famille remercie sincèrement les membres du personnel de la Résidence Pierrette-Ouellet de Mont-Carmel et de la Résidence du Vieux Moulin de Saint-Pacôme pour leur soutien, leur dévouement et les bons soins prodigués.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet
Pour renseignements et messages de sympathie :
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Télé. : 1 418 856-4674 • Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site Web : www.mariuspelletier.com • Entreprise affiliée à la C.T.Q.



Avis de décès

Nicole Lévesque (1942-2021) Rivière-Ouelle

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 14 mars 2021, est décédée à l'âge de 79 ans, Mme Nicole Lévesque conjointe de M. Yves Charest. Elle était la fille de feu M. Armand Lévesque et de feu Mme Bertha Bard. Elle demeurait à Rivière-Ouelle, Kamouraska.

En raison des circonstances reliées à la pandémie, une Célébration de la Parole se tiendra dans l'intimité, en présence des membres de la famille le samedi 27 mars 2021, à 14 h, à la Résidence funéraire Marius Pelletier, 16 rue Caron Saint-Pacôme, de là les cendres seront déposées au columbarium. En respectant la distanciation physique, les règles d'hygiène et en portant un couvre-visage, 25 personnes pourront participer à la cérémonie.

Elle laisse dans le deuil son conjoint bien-aimé Yves; ses enfants : Sonia, Éric, Martin; ses petits-enfants : Sophia, Érika, Jimmy; son arrière-petit-fils Ayden. Elle était la sœur et la belle-sœur de : Jean-Marc (Raymonde Dubé), Denis (Johanne Côté), Réal (Claudette Houle), Normande (André Simard), Denise (feu Roland Soucy); et de la famille Charest, elle était également la belle-sœur de : Jacques (Ghislaine Valade), Diane (Martin Benz), feu Louise (Michel Joyal), feu Carole. Sont aussi affectés par son départ ses neveux, ses nièces, ses cousins, ses cousines, ses autres parents et amis.

La famille remercie tous les membres de l'équipe du personnel soignant de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière pour leur dévouement, leur grande compassion et la qualité des soins apportés.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière ou à la Fondation canadienne du Foie. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet
Pour renseignements et messages de sympathie :
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Télé. : 1 418 856-4674 • Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site Web : www.mariuspelletier.com • Entreprise affiliée à la C.T.Q.



Anniversaire de décès

Gérard St-Pierre

« Déjà une année s'est écoulée depuis ton départ. De savoir que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur que tu mérites, nous aide à accepter le vide laissé par ton absence. Puisses-tu toujours veiller sur nous et nous accompagner. »

À la douce mémoire de M. Gérard St-Pierre, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 28 mars 2021 à 10 h 30, en l'église de Saint-Jean-Port-Joli. Merci aux parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Son épouse Mme Gilberte Dubé et son fils Jocelyn.



Remerciements de sympathie

Michel Lebel Saint-Pacôme

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de Michel Lebel, survenu le 17 février dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Soyez assurés que ces marques d'affection seront gravées pour longtemps dans notre mémoire.

Son épouse, Pauline Lavoie Lebel, ses enfants et ses petits-enfants.



Avis de décès

Henri Grenier (1929-2021) Repentigny

À la Résidence La Croisée des Chemins de Saint-Pacôme, le 18 mars 2021, est décédé M. Henri Grenier, époux de feu Mme Françoise Lavoie. Il était le fils de feu M. Léon-Charles Grenier et de feu Mme Annabelle Alain. Il demeurait à Saint-Pacôme et autrefois à Repentigny.

À sa mémoire, une messe sera célébrée en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le vendredi 9 avril prochain à 16 h 30.

Il était le père de : Yves (Louise Leblanc), Dominique et Diane (Normand Blondeau). Il était le grand-père de : Kianoosh Salari, Baïm Grenier-Djermakoye, Corine et Laurent Blondeau, Maxime Leblanc. Il était le frère de : feu Yvon (Ghislaine Hudon), feu Gérald (feu Yolande Lamothe), Liliane (feu Raymond-Marie Raymond, Marc-André Frère), feu Monique (feu Victor Tomka), Luc (feu Denise Lamothe), Gilles (Géraldine Richard), Jean (Micheline Forget); et de la famille Lavoie, il était le beau-frère de : feu Aurèle (feu Marthe Ouellet), feu Thérèse (feu Michel Dionne), feu Madeleine (feu Joseph Boucher), feu Maurice (feu Anna Alexandre), feu Camille (feu Denise Dubé), feu Laurent (Simone Bélanger), feu Marcel (feu Noreen Ward), feu Edgard (feu Gisèle Langlois), feu Andréa (feu Polydor Beaulieu), feu Magella (Jacqueline Ouellet), Irène, Marthe (Yves Garon), Gilles (Monique Hélie). Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, particulièrement Magellan Dionne pour le généreux soutien apporté à la fin de sa vie.

Nous remercions tous les membres du personnel de la Résidence La Croisée des Chemins de Saint-Pacôme, ainsi que Jessica Rodrigue et Joannie Murray du CISSBSL, pour leur constance, leur réceptivité et leur humanisme auprès de nous tous.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet
Pour renseignements et messages de sympathie :
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Télé. : 1 418 856-4674 • Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site Web : www.mariuspelletier.com • Entreprise affiliée à la C.T.Q.



Avis de décès

Pierrette Pelletier Lizotte (1943-2021) Saint-Onésime-d'Ixworth

À son domicile, le 2 mars 2021, est décédée à l'âge de 77 ans et 6 mois, Mme Pierrette Pelletier épouse de M. Gilles Lizotte. Elle était la fille de feu M. Fernand Pelletier et de feu Mme Armande St-Pierre. Elle demeurait à Saint-Onésime-d'Ixworth, Kamouraska.

Compte tenu des circonstances actuelles reliées à la pandémie, le service religieux se tiendra dans l'intimité en présence des membres de la famille, le samedi 27 mars 2021, à 15 h, en l'église de Saint-Onésime-d'Ixworth et sera suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. En respectant la distanciation physique, les règles d'hygiène et en portant un couvre-visage, 25 personnes pourront participer aux funérailles.

Elle laisse dans le deuil son époux bien-aimé Gilles; ses enfants : Mario (Guylaine Bouchard), Myrienne (Mario Beaulieu), Guylaine (Donald Beaulieu), Maryse; ses petits-enfants : Martin, Steven, Frédéric, Annick, Mélanie, feu Gabriel, Catherine, Josyane, Caroline, Keven, Samuel et leurs conjoints; ses arrière-petits-enfants : Béatrice, Rafaël, Alexandre, Mayson, William, Élyane, Loik. Elle était la sœur et la belle-sœur de : Monica (André Bélanger) et Micheline (Sylvain Pelletier); et de la famille Lizotte elle était également la belle-sœur de : Gisèle (feu Raymond Pelletier), feu Robert (Charlotte Bouchard), Aline (feu Fernand Ruel), feu Isabelle, feu Jean-Luc, Clément (feu Andrée Lévesque), Claudette (André Lizotte), Rosaire (Sylvie Michaud), Denis (Aline Soucy), feu Jean-Yves (Carmen Tremblay), Antoine (Johanne Houle). Sont aussi affectés par son départ ses nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, ses autres parents et amis.

La famille remercie sincèrement les proches aidants et les infirmières des soins à domicile du CLSC de La Pocatière, pour leur soutien, leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer. Des formulaires seront disponibles au salon. Don en ligne : cancer.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet
Pour renseignements et messages de sympathie :
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Télé. : 1 418 856-4674 • Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site Web : www.mariuspelletier.com • Entreprise affiliée à la C.T.Q.



Messe anniversaire

Raymond Michaud

« Cher Raymond, cher papa, un an s'est écoulé depuis ton départ. Ton souvenir sera à tout jamais gravé dans nos cœurs. Tu nous manques beaucoup. De là-haut, aide-nous à poursuivre notre route. »

Pour toi que nous avons aimé et aimerons toujours et pour honorer ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée en l'église de Saint-Pascal, ce dimanche 28 mars 2021 à 11 h. Parents et amis sont invités à se joindre à la famille pour cette célébration. Nous remercions tous ceux qui s'uniront à nous par leur présence, leur pensée ou leurs prières.

Pierrette et Brigitte.

OFFRE D'EMPLOI



La **Municipalité de Saint-Aubert** regroupe une population de près de 2 700 habitants dont approximativement 1 200 villégiateurs saisonniers localisés dans le secteur du lac Trois-Saumons. Elle assure la gestion interne de l'entretien et du déneigement de son réseau routier de plus de 70 kilomètres, de même que l'entretien de ses réseaux d'aqueduc et d'égouts sanitaires et pluviaux. De plus, elle procède à la collecte des matières résiduelles et recyclables de son territoire et fournit ce service aux municipalités de Saint-Damase et Sainte-Louise. Seules les opérations de traitement des eaux usées et d'approvisionnement en eau potable sont confiées à une firme spécialisée.

FONCTION À COMBLER : Assistant(e) technicien(ne) en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire

Les personnes intéressées peuvent consulter la description de cet emploi sur le site web de la Municipalité : www.saint-aubert.net

Pour plus d'information, vous pouvez contacter M. Marc-André Bernard, coordonnateur du service de l'urbanisme au 418 598-3368, poste 205.

Faites parvenir votre lettre de motivation et votre curriculum vitae en précisant le titre de la fonction, **au plus tard le lundi 5 avril 2021 à 17 h**, par courrier électronique : administration@saint-aubert.net ou encore à l'adresse postale suivante :

Municipalité de Saint-Aubert
14, rue des Loisirs
Saint-Aubert (Québec) G0R 2R0

1342P1221



OFFRE D'EMPLOI

HOMME À TOUT FAIRE CAMPING RIVIÈRE-OUELLE

Le Camping Rivière-Ouelle est à la recherche d'une personne retraitée ou autre qui serait intéressée à travailler dans un décor enchanteur en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Le titulaire de ce poste :

- Participe aux travaux manuels tels que menuiserie, peinture, plomberie, coupe d'arbres, tonte, débroussaillage ou autres;
- Prend les actions requises afin d'assurer la sécurité des usagers et des lieux;
- Participe au maintien de la propreté du terrain et des infrastructures;
- S'assure du respect des normes de la santé publique.

Compétences recherchées

- Bonnes connaissances en menuiserie et plomberie (électricité serait un atout)
- Bonne condition physique
- Bonne dextérité manuelle
- Débrouillardise et autonomie
- Souci de la qualité du travail
- Facilité à travailler en équipe et à recevoir des directives de son supérieur

Conditions de travail

- Travail à temps plein ou à temps partiel de mai à septembre (possibilité de plus)
- Doit travailler une fin de semaine sur deux selon un horaire préétabli
- Salaire à discuter selon l'expérience

Les candidats sont invités à envoyer leur curriculum vitae au directeur général, M. Adam Ménard, par courriel à dg@campingriviereouelle.com. Vous pouvez également communiquer avec lui en tout temps au 418 371-0691 pour obtenir plus d'informations.

Camping Rivière-Ouelle
176, chemin de la Pointe, Rivière-Ouelle (Québec) G0L 2C0
Tél. : 418 856-1484

www.campingriviereouelle.com

1909H1221



Campor Environnement
recherche des
TRAVAILLEURS ESSENTIELS
pour l'environnement pour ses
installations de Montmagny / L'Islet

Tu as un permis de conduire Classe I ou Classe III?
Tes priorités sont d'avoir un travail valorisant,
essentiel et bien rémunéré?

Nous t'offrons cette opportunité.
Deviens chauffeur-opérateur en nettoyage industriel.
Curieux?

Appelle-moi au 418 867-8577, poste 116
ou écris-moi à rh@campor.ca

6823H1221



**Informez-vous
auprès de votre conseiller
au sujet de nos**

**FORFAITS
OFFRES D'EMPLOI**

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Hélaine Pettigrew
418 492-2706, poste 108

Pierre Dumais
418 492-2706, poste 122

9096M1221-3

OFFRE D'EMPLOI

Vous aimez l'automobile, vous êtes une personne passionnée de la mécanique et du travail bien fait, une aventure enrichissante vous attend chez Montmagny Hyundai.

Notre clientèle est notre priorité, nous mettons tout en œuvre pour lui faire vivre une expérience hors du commun.

TECHNICIEN(NE)

Poste temps plein permanent

MANDAT

- Vous devrez faire l'entretien et la réparation des véhicules selon les spécifications du fabricant et ou les demandes du client.

DESCRIPTION ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- DEP en mécanique automobile terminé. Être autonome, ponctuel et motivé. Avoir de bonnes connaissances en mécanique et de l'expérience.
- Détenir un permis de conduire valide.

NOUS OFFRONS

- 40 heures – temps plein – jour & semaine
- Date d'entrée en fonction : dès que possible

Vous êtes à la recherche d'une aventure stimulante pour votre carrière ?
Voilà l'opportunité qui s'offre à vous.

Faire parvenir votre curriculum vitae
en toute confidentialité à l'attention
de Hans Jenkins

Seules les personnes dont le CV
aura été retenu seront contactées.



**MONTMAGNY
HYUNDAI**

La nouvelle direction

75, boul. Taché Est, Montmagny (Québec) G5V 1B6
Téléc. : 418 248-4475 • Courriel : hjenkins@montmagnyhyundai.com

087791121.2

3301121

OFFRE D'EMPLOI

Montmagny Hyundai s'agrandit!

Notre entreprise en pleine expansion fait appel à vous!

Nous recherchons

UN DIRECTEUR ADJOINT AUX VÉHICULES D'OCCASION

pour notre équipe des ventes.

- Le candidat doit connaître les étapes de vente et maintenir un bon degré de performance dans son poste actuel;
- Vous devez être à l'aise avec les technologies informatiques et de télécommunication;
- Être apte à comprendre une transaction et les différents modes d'acquisition automobile;
- Être organisé et déterminé;
- Avoir un permis de conduire valide.

Nous recherchons un

REPRÉSENTANT DANS LE VÉHICULE NEUF

pour compléter notre équipe des ventes.

- Le candidat doit idéalement connaître les étapes de vente;
- Vous devez être à l'aise avec les technologies informatiques et de télécommunication;
- Être organisé et déterminé;
- Avoir un permis de conduire valide;
- Nous offrons la formation et le soutien;
- Rémunération au-delà de la concurrence.

Vous aimez travailler en équipe? Vous êtes énergique, déterminé, vous avez de l'entregent? Nous sommes impatients de vous rencontrer! Chez Montmagny Hyundai, vous vous joindrez à une équipe unie, stable et enthousiaste.

P.S. : Le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte et nous sommes ouverts à toute personne se reconnaissant dans notre offre.



**MONTMAGNY
HYUNDAI**

La nouvelle direction

75, boul. Taché Est, Montmagny (Québec) G5V 1B6
Téléc. : 418 248-4475 • Courriel : hjenkins@montmagnyhyundai.com

087791121

3291121



TON EMPLOI T'ATTEND !

fonderiepoitras.com

74291121

OFFRES D'EMPLOI



**MAGASIN
LA POCATIÈRE**

**MÉCANICIEN(NE)
SPÉCIALISTE ÉLECTRONIQUE**

**MÉCANICIEN(NE)
MÉCANIQUE GÉNÉRALE**

**COMMIS
RÉCEPTION MARCHANDISE**

**COMMIS AUX VENTES
Temps plein et partiel**

**CAISSIER(ÈRE)
Temps plein et partiel**

Venez joindre notre équipe!

Pour plus d'informations sur ces postes ou pour postuler,
communiquez avec Lynda Hylands :
ctclynda@gmail.com

OFFRE D'EMPLOI

COMMIS À LA VENTE AU DÉTAIL

Pour boutique de bijoux et oeuvres d'art
Boutique située à Kamouraska
Salaire + commission

Demandez Pierre Brouillette
418 308-0559 ou 418 863-3140

7423H1221



OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur(trice) communautaire

La Municipalité de L'Islet est actuellement à la recherche d'une personne pour occuper le poste de coordonnateur(trice) communautaire pour un remplacement de congé de maternité.

Description du poste

Avec la collaboration et sous l'autorité de la direction, le (la) titulaire du poste sera responsable des activités et événements sociaux et communautaires. Il (Elle) assure également la responsabilité des services sociaux et communautaires, ainsi que du camping Rocher Panet et de la piscine municipale.

- Élaborer et mettre en œuvre une programmation d'activités et d'événements, ainsi que d'assurer les différents services sociaux et communautaires;
- Assurer la gestion du camping Rocher Panet, de la piscine municipale et des salles communautaires selon l'encadrement établi;
- S'assurer du suivi de la mise en œuvre du plan d'action de la politique familiale et des aînés avec la collaboration des divers intervenants et partenaires;
- Proposer des projets et participer à l'élaboration des prévisions budgétaires pour ses services;
- Participer aux différentes demandes d'aide financière pour ses services;
- Superviser et coordonner le personnel de ses services selon l'encadrement établi;
- Participer à la gestion des infrastructures, équipements et matériel de ses services;
- Accompanyer et supporter les organismes sociaux et communautaires;
- Animer des comités, puis effectuer des exercices de consultation et de concertation;
- Participer à l'animation et à la logistique des activités et événements de ses services;
- Participer à la promotion touristique avec les partenaires de la municipalité;
- Élaborer le contenu des communications de ses services;
- Accueillir, analyser et traiter les plaintes et requêtes de ses services;
- Effectuer toute autre tâche connexe à son poste et exigée par la direction.

Exigences du poste

- Formation en loisirs ou développement social et communautaire;
- Expérience de 3 ans dans les domaines reliés au poste;
- Maîtrise de la suite bureautique Microsoft Office;
- Maîtrise du français, à l'écrit comme à l'oral;
- Aisance dans les relations interpersonnelles;
- Connaissance du milieu municipal, un atout;
- Disponibilité occasionnelle en soirée et fin de semaine;
- Être orienté(e) résultat, faire preuve de rigueur, faire preuve d'autonomie, être responsable, avoir de l'entregent et le sens de l'écoute, travailler en équipe, capacité de s'adapter aux changements.

Conditions de l'emploi

Statut du poste : contrat de 1 an à temps plein, remplacement de congé maternité.

L'horaire de travail est du lundi au vendredi, 35 heures/semaine.

Conditions salariales concurrentielles et bénéfices marginaux intéressants.

Il est à noter que seules les personnes retenues seront convoquées aux entrevues.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature, lettre de motivation et curriculum vitae, à l'attention de M. Louis Breton avant le **lundi 29 mars, 12 h** :

par courriel : dg@lislet.com

par télécopieur : 418 247-5085

par la poste : 284, boulevard Nilus-Leclerc, L'Islet (Québec) G0R 2C0

5483P1221

Une tradition qui allie partage et saine alimentation

C'est bientôt l'heure du jardinage. Pour une 7^e année consécutive, l'organisme la Soupe au bouton fait appel à vous afin d'avoir une récolte abondante qui permettrait de poursuivre l'aide aux comptoirs alimentaires des MRC de Montmagny et de L'Islet. En effet, l'organisme sollicite la collaboration des citoyens et des producteurs de la région à semer un rang de plus dans leur jardin en but de faire don de fruits et de légumes pour ai-

der des gens sur le territoire. C'est en semant cette rangée supplémentaire pour la redistribution gratuite que l'on agit directement sur la qualité des denrées remises aux personnes et aux familles dans le besoin. Les donateurs et donatrices de denrées (ou encore de semis) pourront communiquer avec Daniel Darveau, directeur de Soupe au bouton au 418 358-6001 pour connaître le point de chute le plus près.



OFFRE D'EMPLOI

Directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère)

La Municipalité de L'Islet compte environ 4 000 citoyens qu'elle dessert avec l'aide de 25 à 40 employés, un camping municipal et un budget près de 6,5M\$. Elle est à la recherche d'une personne expérimentée pour pourvoir ce poste de première importance.

Sous l'autorité du conseil municipal, le titulaire du poste devra principalement assurer la direction des employés dans l'exécution et le respect des objectifs, des politiques et des règlements de la municipalité et supporter le conseil par la tenue des registres législatifs et financiers.

Il devra planifier, organiser, diriger, contrôler, coordonner et évaluer l'ensemble des activités opérationnelles de la municipalité et devra partager la vision des élus afin d'assurer une planification et une exécution efficaces des projets répondant aux attentes et objectifs du conseil.

À cet effet, il sera appelé à agir à titre d'agent de liaison entre le conseil municipal d'une part et les différents départements municipaux et les citoyens d'autre part.

Principales responsabilités du poste

- S'acquitter de tous les devoirs et obligations relatifs à ses charges conformément aux lois, codes et règlements en vigueur à la municipalité;
- Assister et élaborer les procès-verbaux à toutes les séances ordinaires et extraordinaires du conseil, ainsi qu'à toute autre réunion requise par le conseil;
- Contribuer à l'identification des enjeux et au développement municipal à tous les niveaux;
- Participer à l'établissement des objectifs, des priorités et des budgets requis;
- Étudier les projets de règlements de la municipalité, assurer une contribution à la conception et à l'amélioration des politiques et des programmes;
- Assurer une saine gestion et faire rapport au conseil sur les décisions notamment sur l'emploi des fonds aux fins pour lesquels ils ont été votés;
- Assurer une supervision et un encadrement du travail des employés; établir, maintenir, analyser et faire rapport des indicateurs et outils de gestion;
- Examiner les plaintes et les réclamations.

Qualités requises

- Démontrer de fortes aptitudes pour le travail en équipe, la communication et le suivi;
- Se montrer bon négociateur et savoir convaincre, mais aussi se rallier à la majorité;
- Valoriser une approche axée sur l'action, les résultats et le succès;
- Avoir une pensée stratégique, saisir les enjeux et posséder des habiletés de mobilisation;
- Se démarquer par ses habiletés en gestion des opérations et des ressources humaines;
- Se démarquer par ses habiletés à définir, faire financer, structurer et réaliser des projets innovants;
- Pouvoir travailler dans un environnement en continuel changement.

Scolarité et expériences requises

- Détenir un baccalauréat en administration ou dans tout autre domaine jugé pertinent;
- Détenir un minimum de cinq (5) années d'expérience dans un poste jugé équivalent;
- Avoir à son actif des succès dans le monde municipal constituera un atout important;
- Maîtriser la langue française, à l'oral et à l'écrit et maîtriser la langue anglaise à un niveau fonctionnel;
- Maîtrise des principaux outils informatiques (suite office) et PG Solutions serait un atout;
- Aux fins de dotation, toute combinaison de formation et d'expérience professionnelle en gestion des affaires jugée pertinente sera considérée.

Conditions de travail avantageuses

La Municipalité offre des conditions de travail et des avantages sociaux très concurrentiels :

- Rémunération attrayante;
- Participation au plan d'économie (REER);
- Participation à l'assurance collective;
- Deux semaines de vacances à la période de Noël en plus des vacances régulières.

Contact

Vous possédez les compétences requises et les tâches décrites plus haut correspondent à vos talents et champs d'intérêts! Veuillez nous transmettre votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation au plus tard le 29 mars 2021 à 12 h à :

Conseil municipal de L'Islet
Au soin de Mme Marie-Josée Bernier
par courriel : mjosee.bernier@lislet.com, par télécopieur : 418 247-5085
par la poste : 284, boulevard Nilus-Leclerc, L'Islet (Québec) G0R 2C0

5483P1021

LES RABOTAGES L'ISLET NORD

Depuis 30 ans, Les Rabotages L'Islet-Nord de Saint-Jean-Port-Joli est une entreprise spécialisée dans le rabotage et le refendage de bois d'oeuvre et de séchage. Présentement, en projet d'agrandissement et d'automatisation des procédés.

MANŒUVRE (JOURNALIER) Poste temps plein (jour)

Principales tâches

- Selon le poste occupé, assurer le bon déroulement de la production afin d'atteindre les objectifs fixés;
- Assurer un contrôle de qualité en cours de production;
- Faire l'entretien général de son poste de travail;
- Respecter les consignes de sécurité;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Exigences et conditions de travail

- Aptitude pour le travail manuel;
- Rapide, responsable, autonome et aimant travailler en équipe;
- Horaire de 4 jours / semaine, 40 h / semaine, du lundi au jeudi;
- Échelle salariale concurrentielle, à discuter selon l'expérience et les compétences.

Si le défi vous intéresse, présentez-vous directement au bureau, au 28, rue Joseph-Gagnon, Saint-Jean-Port-Joli ou faites parvenir votre CV par courriel à l'attention de Marie-Eve Jalbert à rabotages.lisletnord.info@globetrotter.net, ou communiquez par téléphone au 418 598-1800 ou 418 356-7262

EMPLOIS SAISONNIERS



AUBERGE le 112 Saint-André de Kamouraska

PRÉPOSÉS(ES) AUX CHAMBRES

Horaire 10 h à 15 h, 7 jours sur 7, variable selon disponibilités
Salaire 15\$ / heure

ENTRETIEN JARDINS

Tonte gazon, etc.
(équipement fourni au besoin)
Salaire à discuter

Personnes travaillantes avec le sens du détail et de la courtoisie.

Entrevues en avril

Pour informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter
418 363-0511

www.aubergele112.com

395811121



RECHERCHE ÉDUCATRICE

Tu feras partie d'une équipe d'éducatrices d'une garderie subventionnée à dimension humaine de 21 places, située à Saint-Denis-De La Bouteillerie. Responsable des activités reliées à l'éducation, à l'hygiène, la santé et sécurité des enfants et de la mise en application du programme éducatif de la garderie. Nous recherchons aussi des remplaçantes.

Description des compétences :

Tout diplôme, attestation d'études ou combinaison d'expériences pertinente. Favoriser une atmosphère de travail harmonieuse et positive, visant l'empathie, la croissance, l'apprentissage, la stimulation, la créativité et le respect tant pour les enfants que pour les nouveaux membres du personnel.

Salaire offert : échelle salariale en vigueur, reconnaissance expérience

Nombre d'heures par semaine : 35 heures

Conditions diverses : régime de retraite, assurance collective, conciliation travail-famille.

Statut d'emploi : Permanent

Pour nous joindre : servicesalafamille@videotron.ca
418 498-3541

6793H1121

Nouveau financement à Synergie Bas-Saint-Laurent

La SADC du Kamouraska annonce la consolidation de Synergie Bas-St-Laurent, consortium qu'elle forme avec Élyme conseils et Synergie Matanie, grâce à un nouveau financement de RECYC-QUEBEC. En plus d'accélérer le déploiement de symbioses industrielles dans les huit MRC de la région, ce financement permettra de mettre l'accent sur certaines filières régionales comme les secteurs maritime, acéricole, de la tourbe, de l'agro-alimentaire ou encore de l'écoconstruction. Le projet inclut la mise en place de plusieurs stratégies de circularité identifiées prioritaires comme le réemploi, la réparation, l'économie collaborative et de fonctionnalité ainsi que le don et la revente. Ce financement de 240 000 \$, obtenu dans le cadre de l'appel de proposition pour la transition vers l'économie circulaire, propulsera les activités de Synergie BSL jusqu'à l'été 2023.

NOUS EMBAUCHONS

Votre Provigo Saint-Pascal recherche actuellement

CAISSIER / CAISSIÈRE

(possibilité de temps partiel ou temps plein)

COMMIS À LA CHARCUTERIE / PRÊT-À-MANGER

(possibilité de temps partiel ou temps plein)

Avantages sociaux. Salaire à discuter selon l'expérience.

Veillez contacter Gabriel Landry au 418 492-1034
ou envoyer votre C.V. par courriel à smp8805d@provigo.ca



UNE CARRIÈRE VOUS ATTEND!



Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

Alexandre Poulin s'amène à la Salle André-Gagnon

La Corporation régionale de la Salle André-Gagnon présente le spectacle Nature Humaine d'Alexandre Poulin le vendredi 26 mars à 19 h. À la fois poète, philosophe, conteur, l'auteur-compositeur-interprète Alexandre Poulin est un artiste pluriel au destin singulier, éloigné des parcours médiatisés et tout tracés. Ce désir de rester fidèle à lui-même et à cette façon qu'il a de raconter prend toute son ampleur en spectacle, ce qui

lui vaut aujourd'hui un public d'inconditionnels ainsi qu'une multitude de prix récoltés aussi bien au Québec qu'en Europe. Le public sera accueilli dans le respect des normes sanitaires en vigueur. Le nombre de sièges mis en vente est donc limité. Il est recommandé d'acheter vos billets à l'avance. Ils sont disponibles au www.salleandregagnon.com, au 1 866 908-9090 et chez Métro Plus Lebel de La Pocatière.

OFFRE D'EMPLOI

Les équipements Yves Landry inc.

Grossiste en pièces électriques de
Rivière-du-Loup
est à la recherche d'un(e)

RESPONSABLE D'ENTREPÔT

- Cours de « lift » obligatoire ou le suivre
- Temps plein
- Réception et expédition de marchandise

Faire parvenir votre curriculum vitae à :
LES ÉQUIPEMENTS YVES LANDRY INC.

350, chemin Fraserville
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5M6

Tél. : 418 867-3285

Téléc. : 418 867-4526

Courriel : infoeqyl@gmail.com



Faites partie
de l'avenir avec nous!

Secteur agriculture >



Se joindre à plus de gens. S'ouvrir plus d'horizons.

Saint-Philippe-de-Néri

Passez à l'action

Le poste est pour vous? Alors, foncez! Postulez dès maintenant!

Mentionnez le numéro de l'offre : AG-2021-03, AG-2021-05, AG-2021-06 ou AG-2021-08

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae à l'adresse : carrieres@avantis.coop

Opérateur(trice), centre d'engrais AG-2021-03	Aide-manœuvre, arrosage AG-2021-05	Opérateur(trice), arrosage AG-2021-06	Opérateur, meunerie AG-2021-08
T-plein – permanent saisonnier (avril à octobre)	T-plein – saisonnier - étudiant (mai à août)	T-plein – saisonnier (mai à août)	T-plein – permanent Jour – soir - nuit
Un défi à votre mesure • Participer à la fabrication des mélanges d'engrais; • Faire l'ensachage des engrais en gros sacs; • Participer au chargement des camions; • Effectuer la livraison d'engrais, semences et produits de protection des cultures; • Effectuer du classement de grains; • Participer au séchage des grains; • Faire l'entretien de base des équipements et des locaux. Profil recherché Vous possédez une expérience pertinente liée au travail. Vous détenez un permis de conduire valide. Vous avez une bonne capacité physique, êtes habile à travailler en équipe, êtes débrouillard et avez un bon sens de l'observation.	Un défi à votre mesure • Aide à la supervision aux travaux de l'arrosage • Suivi aux champs • Travail à l'extérieur • Manipulation et transport d'eau Profil recherché • Grand sens des responsabilités et souci du travail bien fait; • Facilité à travailler en équipe et bon communicateur; • Connaissance du milieu agricole; • Capacité d'adaptation; • Permis de conduire classe 5.	Un défi à votre mesure À titre d'opérateur, vous devrez assurer le service d'épandage de produits de protection des cultures directement chez les producteurs, selon les recommandations agronomiques et sous la supervision du responsable des arrosages à forfait. Vous conduirez un véhicule agricole (arroseuse) tout équipé et à la fine pointe de la technologie. Vous travaillez en équipe avec les agronomes, les techniciens et l'équipe de machinerie. Profil recherché • Grand sens des responsabilités et souci du travail bien fait; • Facilité à travailler en équipe et bon communicateur; • Connaissance du milieu agricole; • Capacité d'adaptation; • Permis de conduire classe 5; • Permis d'épandage de pesticides (formation possible); • Connaissance de base en mécanique.	Un défi à votre mesure • Réceptionner les divers produits (grains et autres); • Participer à la fabrication de moulées pour des élevages industriels en opérant divers équipements contrôlés par ordinateur; • Participer à la transformation des grains utilisés pour la production; • Assurer la qualité des moulées en se conformant aux normes alimentaires HACCP; • Compléter tous les registres, effectuer les tests de qualité, produire des inventaires, etc.; • Faire l'entretien de base de son secteur, des équipements et des locaux de son secteur. Profil recherché Vous possédez une expérience pertinente dans le domaine agricole et/ou dans le domaine de production en usine. Vous avez une bonne capacité physique, êtes habile à travailler en équipe, êtes débrouillard et avez un bon sens de l'observation. De plus, vous possédez des connaissances de base en informatique pour opérer les divers équipements et faire les suivis de base qui y sont reliés.

Nous vous remercions à l'avance de votre intérêt envers le poste offert. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature sera retenue. Avantis Coopérative préconise l'égalité en matière d'emploi.

f Avantis Coopérative avantis.coop

Saint-Roch-des-Aulnaies récupérera l'ancienne roue du moulin de la Seigneurie

Les pièces de l'ancienne roue du moulin de la Seigneurie des Aulnaies seront récupérées par la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies. L'usage demeure toutefois à déterminer.

MAXIME PARADIS

Des préoccupations ont été soulevées en ce sens par certains citoyens, plus précisément un ancien conseiller municipal, d'indiquer le maire André Simard. Cet ex-conseiller serait à l'origine d'une pétition circulant au sein de la municipalité depuis le 15 février dernier, pétition dont un exemplaire a été acheminé au Placoteux il y a déjà quelques semaines.

La «demande citoyenne» associée à cette pétition vise à assurer une réutilisation de la roue «à des fins patrimoniales et identitaires à l'intérieur d'un aménagement paysager au choix de la Municipalité». Comme l'expédition de ladite pétition a été réalisée de façon anonyme, il nous a été impossible de valider auprès de son auteur le nombre de signatures récoltées.

À la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, le maire signifiait récemment que la pétition en question n'avait toujours pas été déposée auprès du conseil municipal. André Simard estime néanmoins que la demande qui y est associée est en quelque sorte «superflue» puisqu'il était déjà dans l'intention de la Municipalité de réutiliser les pièces de l'ancienne roue en vue d'une revalorisation. Celle-ci pourrait prendre la forme d'une re-

construction partielle, d'une sculpture, d'une intégration à une œuvre contemporaine d'art public ou d'un monument d'interprétation sur le site de la Seigneurie des Aulnaies.

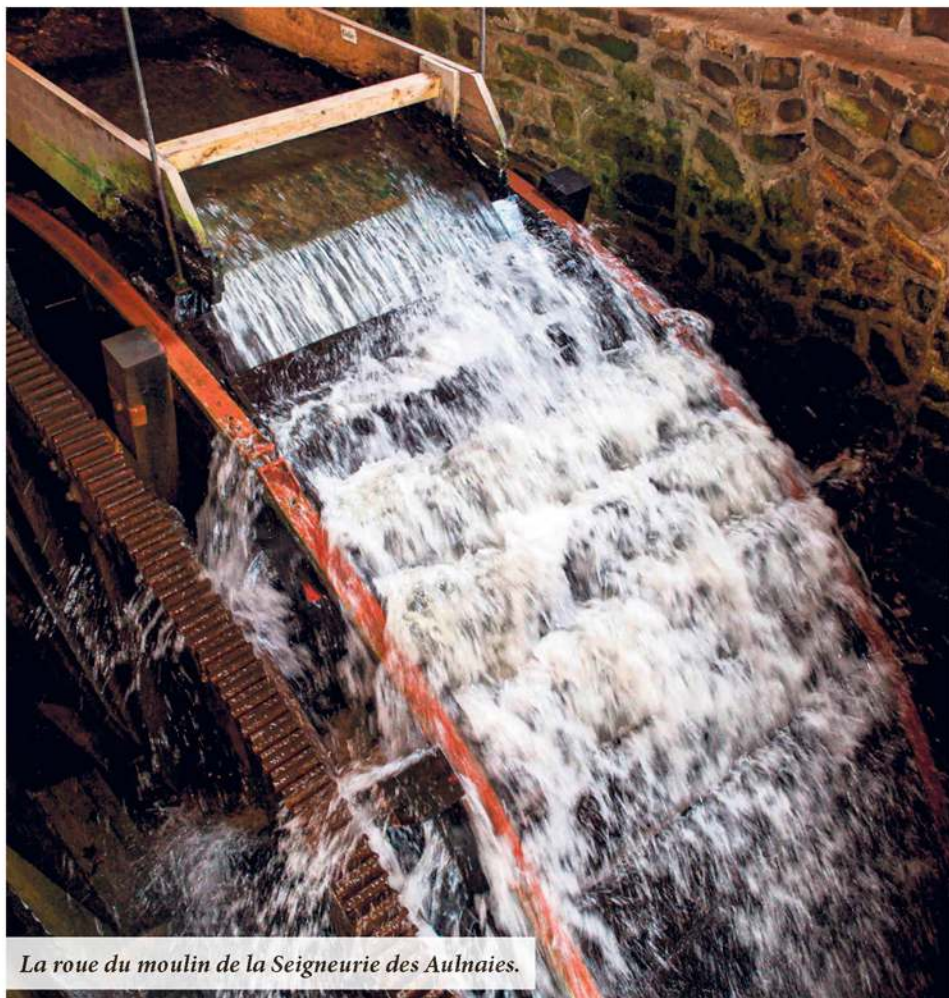
«Les membres du Comité culture et patrimoine sont déjà très sensibles à cette question de la récupération et de la valorisation de l'ancienne roue du moulin», peut-on lire dans le bulletin mensuel d'information municipale Le Jaseur des Aulnaies de mars 2021. Précisons que la pétition était dans les faits adressée aux membres de ce comité consultatif et à la conseillère municipale qui en est responsable, Mme Diane Renaud.

Remplacement

Le remplacement de la roue du moulin était une priorité depuis plusieurs années pour la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies, dont la dernière restauration remontait à 1980. Elle était inutilisée depuis 2015.

L'an dernier, la Municipalité a repris la gestion du projet dont l'ensemble est évalué à 330 000 \$ et qui a bénéficié d'une financière de 133 000 \$ du Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de 164 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications et de 25 000 \$ de Desjardins. La Municipalité et la Corporation complètent le montage financier à hauteur de 8000 \$.

«Le travail est bel et bien enclenché. La partie roue et les godets seront refaits. Tout devrait être réglé pour l'automne», conclut André Simard.



La roue du moulin de la Seigneurie des Aulnaies.

Bloc-notes

MAISON DES JEUNES DE L'ISLET-NORD

CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 10086

ASSOCIATION MARIE REINE

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Jean-Port-Joli

Convocation des membres, des partenaires et de la communauté, à l'Assemblée générale annuelle virtuelle et la séance publique d'information de l'organisme, le mardi 30 mars 2021, à 19 h. Au programme : présentation du rapport d'activité et du rapport financier pour l'année 2020 et, élection des administrateurs. L'inscription est obligatoire pour recevoir le lien de participation à l'avance. Il y aura des prix de participation parmi les membres. Les jeunes inscrits à l'avance recevront une surprise qu'ils pourront savourer pendant l'assemblée. Information et inscription chez Annie Cloutier Labonté ; coordonnatrice : mdj.lislet.nord@gmail.com 418-598-3942.

Saint-Pacôme et Saint-Gabriel

Vous invite le samedi 27 mars à 17h30, pour un souper méchoui de porc en formule «prêt à emporter». Prix du billet : 17\$.

MESSAGE IMPORTANT

La Municipalité de St-Pacôme et la santé publique ont demandé aux Chevaliers de transférer l'endroit du «prêt à emporter» au CENTRE DE SKI DE ST-PACÔME, anciennement la Côte des Chets. Cette situation est hors de notre contrôle. Merci de votre compréhension.

Réservation chez Donald 418 300-0619 ou André 418 308-0563.

Saint-Pascal

Le tirage des billets de loterie de l'Association Marie Reine cercle 104 de Saint-Pascal, pour le mois de février 2021, a été fait à notre local avec le comité de loterie. Voici la liste des gagnants : Pascal Chénard, Marlène Millard, Raymonde Landry, Yves Lévesque.

APHK

Saint-Pascal

Réouverture boutique et café, le jeudi 18 février aux heures habituelles : jeudi de 10h à 18h, vendredi de 10h à 20h et samedi de 10h à 16h. Pour information : 418 492-7149 poste 2007 et/ou www.aphke.org

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa-quebec.org/region88.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Saint-Pascal

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

La Pocatière
Groupe Revivre, FERMÉ pour l'hiver.
Rivière-du-Loup
Groupe Courage, réunion tous les dimanches, à 19h30, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé.

Les Arts de la scène de Montmagny

BILLETTERIE www.adls.ca
418 241-5799 • 1 866 641-5799
29, rue St-Jean-Baptiste Est

PARTENAIRE SAISON

coop MONTMAGNY

Webdiffusion disponible

Paupière
Jeudi 25 mars 2021, 19 h 30
Cabaret Cogeco

Olivier Martineau
Vendredi 26 mars 2021, 19 h
Salle Edwin-Bélanger

Cas Public – Love Me Tender
Samedi 27 mars 2021, 19 h
Salle Edwin-Bélanger

MDM

OLIVIER MARTINEAU

LA DANSE SUR LES ROUTES DU QUÉBEC

Canada

AFONTAINE

IRIS

Jean Côté

PROMUTUEL

COOP

CÔTE DU SUD

MERCIER

Raymond Chabot Grant Thornton

PROFITE

Thibault

Umanor

COOP 90.7 FM

NousTV

LOI BLANCHE

Placoteux

QATV

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 358-2020 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 87-2005 DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL AFIN NOTAMMENT DE REDÉFINIR LES LIMITES DE CERTAINES ZONES, D'AJOUTER LA CLASSE D'USAGES 47 « SERVICE PUBLIC », D'AJOUTER ET D'ENCADRER LES NOUVEAUX USAGES « SERVICE DE TOILETTAGE POUR ANIMAUX DOMESTIQUES ET VENTE D'ACCESSOIRES CONNEXES » AINSI QUE « FORMATION ET PRATIQUE EN SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE », D'AJOUTER LES POULAILLERS ET LES CLAPIERS À TITRE D'USAGE COMPLÉMENTAIRE À L'HABITATION ET D'AUTORISER, À CERTAINES CONDITIONS, DES PROJETS INTÉGRÉS À VOCATION COMMERCIALE OU DE SERVICES DANS LA ZONE CC1.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Objet du projet.

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal a adopté, le 7 décembre 2020, le second projet de règlement numéro 358-2020 amendant le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin notamment de redéfinir les limites de certaines zones, d'ajouter la classe d'usages 47 « Service public », d'ajouter et d'encadrer les nouveaux usages « Service de toilette pour animaux domestiques et vente d'accessoires connexes » ainsi que « Formation et pratique en sécurité civile et incendie », d'ajouter les poulaillers et les clapiers à titre d'usage complémentaire à l'habitation et d'autoriser, à certaines conditions, des projets intégrés à vocation commerciale ou de services dans la zone CC1.

2. Résumé du second projet de règlement.

Une copie du résumé du second projet de règlement peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande, sur rendez-vous, au bureau municipal situé au 405, rue Taché, à Saint-Pascal, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Le résumé du second projet est également disponible sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : <https://villesaintpascal.com/demande-de-participation-a-un-referendum/>

3. Demande de participation à un référendum.

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de quelles dispositions du projet peuvent être obtenus, sur rendez-vous, au bureau de la municipalité aux jours et heures mentionnés ci-haut ou sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : <https://villesaintpascal.com/demande-de-participation-a-un-referendum/>

4. Conditions de validité d'une demande.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet, la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la municipalité situé au 405, rue Taché, à Saint-Pascal au plus tard le huitième jour suivant celui de la publication du présent avis soit le 1^{er} avril 2021;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21. Les demandes peuvent être présentées de façon individuelle ou collective. Chaque signature doit être accompagnée du nom de la personne, de son adresse et d'une mention indiquant à quel titre la personne signe.

5. Absence de demandes.

Les dispositions du second projet de règlement numéro 358-2020 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet.

Le second projet de règlement numéro 358-2020 est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville à l'adresse : <https://villesaintpascal.com/demande-de-participation-a-un-referendum/> ainsi qu'à l'hôtel de ville, sur rendez-vous, au 405, rue Taché, à Saint-Pascal, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h.

7. Description des zones.

Les zones concernées par ces modifications sont les zones A1, A2, A3, A4, A4.1, A5, A5.1, A6, A6.1, A7, A8, A9, A10, Ad1, Ad2, Ad3, Ad4, Ad5, Ad6, Ad7, Ad8, Ad9, Ad10, Ad11, Ad12, Ad13, Ad14, Ad15, Ad16, Af1, Af2, RA1, RA2, RA3, RA4, RA5, RA6, RA7, RA8, RA9, RA10, RA11, RA12, RA13, RA14, RA15, RA16, RA17, RA18, RA19, RA20, RA21, RA23, RA24, RA26, RB1, RB2, RB3, RB4, RB5, RB6, RB7, RB8, RB9, RB10, CM1, CM2, CM3, CM4, CM5, CM6, CM7, CM8, CM9, CM14, CM15, CC1, CC2, CC3, CC4, CC5, CC6, CC7, CC8, CC9, PA1, IA2, IA3 et IB1. Ces zones peuvent être sommairement décrites comme suit :

- A1 : Cette zone est située principalement à l'ouest de la rivière Kamouraska. Elle est bornée au nord par l'autoroute Jean-Lesage et par la municipalité de Kamouraska, au sud par la voie ferrée et à l'ouest par la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri. Elle comprend une portion de la route Beaulieu ainsi qu'une parcelle de terrain située au nord de la route 230 Ouest et à l'est de la route du Pain-de-Sucre.
- A2 : Cette zone est située à l'ouest de la rivière Kamouraska et au sud de la voie ferrée. Elle est bornée à l'ouest par les municipalités de Saint-Philippe-de-Néri et de Mont-Carmel et au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Elle comprend une portion du 4^e Rang Ouest et de la route Beaulieu ainsi que la côte Duval.
- A3 : Cette zone est située principalement à l'est de la rivière Kamouraska et à l'ouest de la rue Rochette. Elle est bornée au nord par l'autoroute Jean-Lesage et au sud par la voie ferrée.
- A4 : Cette zone est située à l'ouest de la rue Taché et à l'est de la rue Ouellet. Elle est bornée au nord par la voie ferrée et au sud par le 4^e Rang Ouest.
- A4.1 : Cette zone est située au sud du 4^e Rang Ouest, de part et d'autre de la rivière Kamouraska. Elle est bornée à l'est par la route Centrale et au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Elle comprend le 5^e Rang Ouest.
- A5 : Cette zone est située au nord de la route 230 Est. Elle est bornée au nord par la municipalité de Kamouraska. Elle comprend le chemin Lévesque et une portion du 2^e Rang.
- A5.1 : Cette zone est située au sud de la route 230 Est, à l'est de la route Bélanger et à l'ouest du ruisseau Poivrier.
- A6 : Cette zone est située au nord de la route 230 Est. Elle est bornée au nord par la municipalité de Kamouraska et à l'est par la municipalité de Saint-Germain. Elle comprend une portion du 2^e Rang.
- A6.1 : Cette zone est située au sud de la route 230 Est et à l'est du ruisseau Poivrier.

- A7 : Cette zone est située principalement au sud de la route 230 Est. Elle est bornée au nord par la municipalité de Saint-Germain et à l'est par la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Elle comprend une portion de la route Tardif et de la route de Saint-Germain.
- A8 : Cette zone est bornée à l'ouest par la route Centrale, à l'est par une portion de la route Bélanger et du 4^e Rang Est ainsi que par la route des Rivard et au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Elle comprend une portion du 4^e Rang Est ainsi que la route Charest et le 5^e Rang Est.
- A9 : Cette zone est bornée à l'ouest par la route Bélanger, par une portion du 4^e Rang Est et par la route des Rivard. Elle est bornée au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Elle comprend une portion du 4^e Rang Est.
- A10 : Cette zone est bornée à l'est par la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et au nord par le ruisseau du Pont-de-Fer. Elle comprend une portion du 4^e Rang Est, de la route Tardif et de la route à Moreau.
- Ad1 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de la route 230 Ouest et est bornée au nord par la municipalité de Kamouraska.
- Ad2 : Cette zone est située de part et d'autre du 4^e Rang Ouest entre la côte Duval et la route Beaulieu.
- Ad3 : Cette zone est située au nord du 4^e Rang Ouest, de part et d'autre de la rivière Kamouraska. Elle comprend les rues Ouellet et des Chalets ainsi que le chemin de la Rivière.
- Ad4 : Cette zone est située principalement au sud du 4^e Rang Ouest entre la route Centrale et la rue des Chalets.
- Ad5 : Cette zone est située principalement à l'ouest d'une portion de la route Bélanger et au nord d'une portion du 4^e Rang Est.
- Ad6 : Cette zone est située au nord de la route 230 Est, de part et d'autre de la rue Bernier.
- Ad7 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de la route 230 Est. Elle est située à l'est de la route Bélanger et à l'ouest du ruisseau Poivrier.
- Ad8 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de la route 230 Est et à l'est du ruisseau Bossé-Ouellet.
- Ad9 : Cette zone est située principalement au nord de la route 230 Est et à l'est de la zone Ad8.
- Ad10 : Cette zone est située au nord de la route 230 Est et à l'ouest de la route de Saint-Germain.
- Ad11 : Cette zone est située en partie au nord de la route 230 Est et à l'ouest de la route de Saint-Germain et en partie au sud de la route 230 Est et à l'est de la route Tardif.
- Ad12 : Cette zone est située à l'ouest de la route de Saint-Germain et au sud de la voie ferrée.
- Ad13 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de la route 230 Ouest et comprend la rue Hector.
- Ad14 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de la route 230 Ouest et est bornée au nord par la rivière Kamouraska.
- Ad15 : Cette zone est située à l'ouest de la rue Rochette, de part et d'autre d'une portion de la route 230 Ouest. Elle comprend le chemin Lavoie et l'avenue Dancause.
- Ad16 : Cette zone est située au nord de la route 230 Ouest. Elle est bornée au nord et à l'est par la rivière Kamouraska.
- Af1 : Cette zone est située au sud du 4^e Rang Ouest et à l'ouest de la route Centrale. Elle est bornée au sud par la limite de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et à l'ouest par la municipalité de Mont-Carmel.
- Af2 : Cette zone est bornée au sud par la limite de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et elle comprend une portion de la route à Moreau.
- RA1 : Cette zone est bornée à l'ouest par la rue Rochette et au sud par l'avenue Sergerie. Elle comprend les avenues Gilles-Picard et Duval, ainsi qu'une partie des rues Saint-Elzéar et Blondeau.
- RA2 : Cette zone est située de part et d'autre de l'avenue Sergerie et est bornée à l'ouest par la rue Rochette. Elle comprend une portion de la rue Saint-Elzéar et les propriétés situées du côté nord de l'avenue Mgr-Boucher.
- RA3 : Cette zone est située au nord de la voie ferrée et est bornée au sud par l'avenue Chapleau. Elle comprend les rues Richard et Gagnon ainsi qu'une partie de l'avenue Bouchard.
- RA4 : Cette zone est située au sud de la voie ferrée. Elle est bornée à l'est par la rue Taché et au nord par l'avenue Michaud.
- RA5 : Cette zone est située de part et d'autre de l'avenue Patry. Elle comprend la portion résidentielle située du côté ouest de la rue Notre-Dame et une portion de la rue Octave.
- RA6 : Cette zone est bornée à l'ouest par la rue Notre-Dame. Elle comprend les avenues Camille-Dumais et du Rocher.
- RA7 : Cette zone est bornée au nord par l'avenue Martin et au sud par la voie ferrée. Elle comprend l'avenue Langlais, ainsi qu'une portion des rues Côté et Pilon.
- RA8 : Cette zone est située à l'ouest de l'avenue Côté et au sud de l'avenue Langlais.
- RA9 : Cette zone est située entre le boulevard Hébert et l'avenue de la Gare. Elle comprend une portion des rues Hudon et de la Station, ainsi qu'une portion des avenues Saint-Omer et Lagacé.
- RA10 : Cette zone est bornée au nord par la voie ferrée, à l'est par la rue Desjardins, au sud par l'avenue Normand et à l'ouest par la rue Taché.
- RA11 : Cette zone est bornée au nord par l'avenue Normand et à l'ouest par la rue Taché. Elle comprend les rues Wilfrid et Saint-Yves.
- RA12 : Cette zone est bornée au nord par l'avenue Normand et à l'est par la rue Desjardins. Elle comprend les rues Beaudet et Saint-André, ainsi qu'une portion de la rue Saint-Joseph.
- RA13 : Cette zone est située entre la rue Lévesque et la route Bélanger. Elle est située de part et d'autre d'une portion de la route 230 Est.
- RA14 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de la route Bélanger et d'une portion de la route 230 Est.
- RA15 : Cette zone est bornée au nord par la voie ferrée et au sud par le boulevard Hébert. Elle comprend les rues Laplante et Albert, l'avenue Deschênes et une portion de la rue Adélaïde.
- RA16 : Cette zone est située entre les avenues Patry et Chapleau. Elle comprend la portion résidentielle située à l'ouest de la rue Rochette.
- RA17 : Cette zone est bornée à l'ouest par la rue Rochette et au nord par l'avenue Mgr-Boucher. Elle comprend une portion de la rue Saint-Elzéar.
- RA18 : Cette zone est située au sud de l'avenue Patry. Elle est bornée à l'ouest par la rue Rochette et à l'est par l'avenue Gilles-Picard.

PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

0344H1221_2

- RA19 : Cette zone est située au nord de l'avenue Camille-Dumais. Elle est bornée à l'ouest par la rue Notre-Dame.
- RA20 : Cette zone est située au nord de la route 230 Ouest. Elle comprend une portion des rues Maurice et Alphonse.
- RA21 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Taché et est bornée au sud-ouest par le 4^e Rang Ouest.
- RA23 : Cette zone est située de part et d'autre d'une portion de la rue Saint-Joseph. Elle est bornée à l'est par la rue Desjardins et au nord par l'avenue St-Pierre.
- RA24 : Cette zone est située au sud de l'avenue Bérubé. Elle est bornée à l'ouest par la rue Desjardins.
- RA26 : Cette zone est située au nord des rues Alphonse et Maurice et au sud de l'avenue du Parc.
- RB1 : Cette zone est située à l'est de la rue Taché, entre les avenues Patry et Sergerie. Elle comprend les rues Lessard et Saint-Hilaire, ainsi qu'une portion de l'avenue Martineau.
- RB2 : Cette zone est située à l'est de la rue Taché et au nord de l'avenue Sergerie.
- RB3 : Cette zone est située entre les avenues Chapleau et Sergerie. Elle comprend une portion de la rue Blondeau et de l'avenue D'Anjou.
- RB4 : Cette zone est située à l'ouest de la rue Taché et au sud de l'avenue Chapleau. Elle comprend une portion des rues Saint-Elzéar, Blondeau et Saint-Laurent ainsi qu'une portion de l'avenue Bouchard.
- RB5 : Cette zone est bornée au nord par la rivière Goudron et au sud par l'avenue de l'Amitié. Elle comprend une portion de la rue Taché.
- RB6 : Cette zone est bornée au sud par la voie ferrée. Elle est située à l'est des avenues du Rocher et Camille-Dumais et comprend une portion de l'avenue Martin.
- RB7 : Cette zone est bornée à l'ouest par la rue Desjardins et au nord par le boulevard Hébert. Elle comprend une portion de l'avenue Bérubé et une portion des rues Lévesque et Adélar.
- RB8 : Cette zone est située entre l'avenue Martin et la voie ferrée. Elle est bornée au nord et au sud par l'avenue Langlais, à l'est par la rue Pilon et à l'ouest par une portion de la rue Côté.
- RB9 : Cette zone est située à l'extrémité sud de la rue Rochette et à l'ouest de la rue Richard. Elle est bornée au sud par la voie ferrée.
- RB10 : Cette zone est située entre la voie ferrée et le 4^e Rang Ouest. Elle est bornée à l'est par la rue Taché.
- CM1 : Cette zone est située à l'ouest de la rue Taché, de part et d'autre de l'avenue Patry. Elle est bornée à l'ouest par la rue Varin et comprend une portion de la rue Pelletier.
- CM2 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Taché, entre les avenues Sergerie et Chapleau. Elle est bornée à l'ouest par la rue Blondeau et à l'est par la rue Hudon.
- CM3 : Cette zone est située à l'ouest de la rue Taché, de part et d'autre de l'avenue Chapleau. Elle est bornée à l'ouest par la rue Saint-Elzéar.
- CM4 : Cette zone est située de part et d'autre du boulevard Hébert, entre la rue Taché et la voie ferrée. Elle comprend une portion de la rue Hudon.
- CM5 : Cette zone est située de part et d'autre du boulevard Hébert. Elle est bornée au nord par la voie ferrée et à l'est par la rue Lévesque. Elle comprend une portion de la rue Desjardins.
- CM6 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Rochette et de l'avenue Patry.
- CM7 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Taché, entre les avenues Patry et Sergerie.
- CM8 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Taché, entre les avenues de la Gare et Chapleau.
- CM9 : Cette zone est située à l'est de la rue Rochette, de part et d'autre de l'avenue Patry. Elle est bornée à l'est par la rue Varin.
- CM14 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Varin et est bornée au sud par la rivière Goudron.
- CM15 : Cette zone est située au sud de l'avenue Chapleau. Elle est située approximativement entre les rues Blondeau et St-Elzéar.
- CC1 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Rochette. Elle est bornée au nord par la rivière Goudron et au sud par l'avenue Patry.
- CC2 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Varin et d'une portion de l'avenue de l'Amitié. Elle est bornée au nord par la rivière Goudron.
- CC3 : Cette zone est bornée au nord par l'avenue de l'Amitié et à l'est par la rue Taché. Elle comprend la rue Morin.
- CC4 : Cette zone est située à l'est de la rue Taché et est comprise entre l'avenue de l'Amitié et l'avenue Patry.
- CC5 : Cette zone est située au nord de la voie ferrée, approximativement entre les rues Hudon et Adélar.
- CC6 : Cette zone est située au nord du boulevard Hébert, à l'est de la rue Laplante et au sud de la voie ferrée.
- CC7 : Cette zone est située au sud de la voie ferrée, de part et d'autre de la rue Taché. Elle comprend notamment la propriété de Jean Morneau inc.
- CC8 : Cette zone est située au sud de l'avenue Patry vis-à-vis la rue Varin.
- CC9 : Cette zone est bornée au nord par l'autoroute Jean-Lesage et au sud par la rivière Goudron. Elle comprend une portion de la rue Varin.
- PA1 : Cette zone est située entre les avenues Martin et Langlais et entre les rues Côté et Hudon. Elle comprend le parc Ernest-Ouellet.
- IA2 : Cette zone est située approximativement entre les avenues Lagacé et de la Gare et entre les rues Taché et Hudon.
- IA3 : Cette zone est située au nord de l'avenue Sergerie et à l'est de la rue Taché. Elle est adjacente aux terrains sportifs de l'École secondaire.
- IB1 : Cette zone est bornée au nord par l'autoroute 20 et au sud par la route 230 Ouest. Elle comprend l'avenue du Parc.

L'illustration des zones concernées et des zones contiguës peut être consultée au bureau de la municipalité. Donné à Saint-Pascal, ce 18^e jour de mars 2021.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

L'artiste Caroline Gagné et le MMQ redonnent vie au Ernest Lapointe



L'exposition Brise-glace : Immersion sonore dans l'univers du Ernest Lapointe invite à un moment d'introspection et de contemplation.

Le Musée maritime du Québec (MMQ) dévoile sa toute nouvelle exposition : Brise-glace : immersion sonore dans l'univers du Ernest Lapointe. Cette co-création unique réalisée avec l'artiste québécoise Caroline Gagné convie les visiteurs à un voyage sonore contemplatif et introspectif qui nous transporte à bord de l'un des derniers brise-glaces à vapeur canadiens en opération sur le Saint-Laurent (1941-1978).

Depuis plusieurs années, l'équipe du MMQ était animée par le désir de donner une voix au bateau-musée Ernest Lapointe. Avec la rencontre de cette solide artiste en arts visuels et médiatiques, les conditions étaient réunies pour concrétiser l'audacieux projet de concevoir une installation sonore capable d'évoquer cet univers perdu.

Brise-glace : immersion sonore dans l'univers du Ernest Lapointe est l'opportunité de découvrir et d'apprécier le patrimoine maritime de façon différente et surprenante grâce à l'utilisation du numérique. À mi-chemin entre l'approche muséale traditionnelle et l'approche artistique intuitive, cette nouvelle vision de la muséologie est innovante pour un musée patrimonial comme le MMQ. À l'image de la démarche artistique préconisée,

les visiteurs sont invités à sortir de leur tête et se connecter à leur ressenti pour vivre pleinement ce voyage dans le temps.

« Nous sommes très fiers de cette nouvelle exposition qui s'inscrit dans la poursuite du virage numérique amorcé par le MMQ en 2017. En plus d'offrir une expérience sensorielle inédite aux visiteurs, le projet nous permet de contribuer à la grande sonothèque mondiale en rendant disponible au grand public plus d'une centaine des sons recueillis durant les recherches », affirme Marie-Claude Gamache, directrice générale du Musée.

Pour l'artiste Caroline Gagné, dont l'œuvre est grandement inspirée par le fleuve Saint-Laurent, cette collaboration était toute naturelle. De plus, la réalisation de l'installation sonore lui a permis d'aborder le processus créatif d'une manière différente. « Habitée à travailler en solo, j'ai pu bénéficier de l'expertise et de la collaboration du Musée tout au long de cette "résidence artistique". C'est un véritable travail de co-création que nous avons fait ensemble, notamment avec la chargée de projets Sophie Royer. »

Concrètement, l'exposition immersive se dévoile en une composition originale créée à partir de 124 sons provenant d'extraits d'archives et d'enregistrements à bord du Ernest Lapointe et d'autres navires similaires. Le bruit des glaces sur le fleuve, les interventions du chef mécanicien du Ernest Lapointe, Gérard Couillard-Després, et le moteur vapeur à pleine puissance font partie des coups de cœur de l'équipe du Musée. Quelques artefacts de la collection ont été savamment choisis et habillent les lieux, plongés dans une douce pénombre pour maximiser l'expérience d'écoute. Le projet s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre d'une mesure du Plan culturel numérique du Québec.

Saint-
pascal

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

Le rapport financier et le rapport du vérificateur de l'année 2020 pour la Ville de Saint-Pascal seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **mardi 6 avril 2021, à compter de 20 h.**

Prendre note qu'en raison de la situation particulière liée à la COVID-19, les séances du conseil ont lieu à huis clos présentement et les élus y participent par visioconférence tel que permis par le gouvernement du Québec. Par conséquent, à moins que la situation change, la séance ordinaire du conseil du 6 avril 2021 se tiendra selon ces modalités particulières. Nous vous rappelons que l'enregistrement des séances est disponible pour visionnement dans les jours suivants sur le site Web de la Ville.

Donné à Saint-Pascal, ce 17^e jour de mars 2021.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(Avis dans le journal : C.c.Q., art. 795)

Prenez avis que Jeannine PELLETIER en son vivant domiciliée au 127, rue Galarneau, Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0, est décédée à Saint-Pacôme, le 21 avril 2020. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de M^e Jacinthe Dubé, notaire, sise au 802, 6^e avenue Pilote, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

Donné ce 16 mars 2021.

Ginette D'Anjou, liquidatrice

Le court métrage « Clémentine » de Fleuve | Espace danse fait le tour du monde

Alors que la compagnie célèbre cette année ses 15 ans d'existence, le 2e court métrage de Fleuve | Espace danse fait présentement la tournée des festivals internationaux de films et récolte plusieurs honneurs.

La réalisatrice et chorégraphe Chantal Caron a appris en début d'année la sélection officielle de « Clémentine » au Séoul Short Film Festival en Corée (finaliste dans la catégorie Experimental), au Venice Shorts Film Festival de Los Angeles, au Roma Short Film Festival (mention honorable pour le Best Dance film) au Tokyo International Short Film Festival du Japon (finaliste dans la catégorie Expérimental), au New Wave Short film Festival de Munich (finaliste dans la catégorie Dance film) au Depth of Field International Film Festival de Nassau, où il remporte un prix chorégraphique.

Après avoir été présenté en première au Festival Cinédanse Ottawa et en liste pour le Prix Lumière en septembre 2019, il séduit la programmation du prestigieux San Francisco Dance Film Festival où il est présenté en novembre 2019. En 2020, la pandémie n'a pas ralenti la diffusion du film qui a été présenté au Festival Waterproof (Ciné-Corps) de Rennes, au R.E.D International Film festival en Norvège (finaliste dans la catégorie Screendance), au Women Over 50 Film Festival au Royaume-Uni où il a remporté le prix du « Best Experimental », au Experimental Dance and Music Film Festival de Toronto (prix cinématographique) au Festival Quartiers Danses et au Montréal Independent

Film Festival de Montréal (Semi-finalist dans la catégorie Experimental) et au Sicily Independent Film Festival en Italie où il a remporté le prix du « Best Experimental ».

Pour la suite, il sera présenté au XXIV^e Rencontres Internationales Traverse de Toulouse en mai 2021, ainsi que le 27 mars prochain au International Short&Symbolic Art Film Festival de Saint-Petersburg où il est en nomination dans les catégories « Best Actress » (Clémentine Schindler) et « Best Expérimental ».

Le court métrage d'une durée de près de huit minutes a été tourné en 2017 sur les berges de Saint-Roch-des-Aulnaies avec une équipe et un budget restreint. Des extraits du film sont disponibles sur la page Facebook et Vimeo de Fleuve | Espace danse.

Chantal Caron et son équipe terminent actuellement le montage de son plus récent film Prendre le Nord, tourné à l'été 2019 avec une équipe complète de tournage et une sélection de 12 interprètes professionnels. À la suite de celui-ci, elle entreprendra la postproduction du court métrage La Marée Noire, tourné en pleine tempête sur les glaciers du Saint-Laurent en février 2020. Le projet Les Images cachés révélé à l'automne 2020 et portant à l'écran des images inédites issues de tournages réalisés en 2015 et 2016 avec l'interprète Emily Leduc Gagné et les élèves de l'École de danse Chantal Caron peuvent être visionnées sur la page Vimeo de la compagnie : Fleuve | Espace danse. Fleuve | Espace danse reprendra la route cet

été avec les spectacles Le Souffle de l'aube et La Marée Noire, une nouveauté en continuité avec le court métrage du même nom. La compagnie mijote également un nouveau spectacle déambulatoire, à la suite

de l'expérience concluante du spectacle « Les Moires » présenté en septembre 2020 à Saint-Jean-Port-Joli, dans le cadre de l'événement annuel À Ciel Ouvert | Danser sur l'infini de l'horizon...



Crédit photo : Emie-Liza Caron St-Pierre

Claire Laplante

Courtier immobilier

418 868-7283

claplante@propiodirect.com



À vendre par le proprio
... et son courtier!



À votre service depuis plus de 20 ans,
de La Pocatière à Trois-Pistoles.



VENDU

1316, rue de la terrasse
La Pocatière



VENDU

204, avenue de la falaise
La Pocatière



1, Route 132
Saint-Denis-De La Bouteillerie



VENDU

940, rue Lévesque
Saint-Pascal

NOUVEAU :
PAIEMENT
MASTERCARD
DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard
(frais de 1,00 \$)
En argent ou par chèque
à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix

1re parution (20 mots)	8,50\$
Répétition	7,50\$
1re parution encadrée	13,50\$
Répétition	12,50\$
Mots additionnels	0,25\$

TARIFICATION (SUITE)

Prière (max. 20 mots)	8,50\$
Prière longue	17,00\$
Prière avec image	22,00\$
Avis de décès	75,00\$
Remerciements de sympathie	65,00\$
Messe anniversaire	65,00\$
Retour de photo	1,00\$

Heure de tombée : vendredi 16 h 30

Par téléphone - Saint-Pascal :
418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Télec. : 1 855 492 9706

Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com

Par la poste ou à nos bureaux :
491, av. D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Point de service à La Pocatière:
Singer PFAFF, 502B, 4e Av.

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

ASTROLOGIE

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél. : 514-613-0179

La Pocatière. 1 1/2 au demi-sous-sol. Très propre et rénové récemment. Semi-meublé (frigo, cuisinière, laveuse-sécheuse). Chauffé éclairé eau chaude incluse. Stationnement déneigé. Locker intérieur. Si étudiant, besoin d'une voiture. Libre 1er juillet. Prix : 420\$ par mois. (inf) 418-714-4370

LOGEMENTS À LOUER

La Pocatière. Beau 3 1/2 sur la 4ème avenue. Près de tous les services. Frigo et poêle fournis. 450\$ NC, NE. Libre le 1er juillet 2021. (31/03) 418 894-4277

La Pocatière. Beau 5 1/2 sur la 4ème avenue au 1308. Prix abordable. NC, NE. Libre le 1er juillet 2021. (07/04) 418 856-3847

La Pocatière. 3 1/2 au demi-sous-sol. Très propre et rénové récemment. Semi-meublé (frigo, cuisinière, laveuse-sécheuse). Chauffé éclairé eau chaude incluse. Stationnement déneigé. Locker intérieur. Si étudiant, besoin d'une voiture. Libre 1er juillet. Prix : 465\$ par mois. (inf) 418-714-4370

La Pocatière. Chambre à louer à différents prix (240\$ à 310\$ par mois). 4 minutes à pied de l'ITA et

du cégep. Chauffé éclairé eau chaude incluse. Câble / Internet sans fil inclus selon l'emplacement. Meublée. Laveuse-sécheuse sur place gratuit dans la plupart des logements. Peut accueillir de 2 à 6 personnes selon le logement. (inf) 418-714-4370

La Pocatière. 4 1/2, chauffé, éclairé, 560\$/mois, situés au 98, 12e avenue Dallaire, près de tous les services. Immeuble calme et bien entretenu. Libre le 1er juillet. Pour informations ou visites : (inf) 418 856-4327

Saint-Pacôme. 3 logements entre 405\$ et 450\$ au 221, blv. Bégin, au cœur du village. Libre le 1er juillet. Pour informations ou visites, Martin : (inf) 418 868-3136

Saint-Pacôme. Appartement style loft 3 1/2 aire ouverte, grande fenestration, entrée sécurisée. 530\$/mois, chauffé, éclairé. (inf) 418-454-7182 Pauline

Saint-Pascal. 2 1/2 semi-meublé au 2e étage, très éclairé, escalier intérieur, eau chaude fournie, stationnement déneigé, balcon personnel, secteur tranquille, au 454, av. Bouchard, près de tous les services, pas d'animaux, priorité aux non-fumeurs, interdiction aux cannabis. (07/04) 418 492-6601

Saint-Pascal. 4 1/2 au centre-ville, non chauffé, non éclairé, entrée laveuse/sécheuse, déneigé. Non-fumeurs. Libre 1er juillet. Gaétan. (inf) 418 551-6652

LOGEMENTS À LOUER

Saint-Pascal. 5 1/2 au centre-ville, non chauffé, non éclairé, entrée laveuse/sécheuse, déneigé. Non-fumeurs. Libre 1er juillet. Gaétan. (inf) 418 551-8652

LOCAL À LOUER

Saint-Pascal. Plusieurs unités d'entreposage de 5 X 10, 60\$/mois. Aussi, locaux commerciaux de 2500 pieds carrés avec porte de garage et débarcadères, chauffage inclus. Pour infos : 418 333-2589 (Marc) (inf)

OFFRES DE SERVICES

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 514-282-2022 www.sossaaq.com

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur par-

ler, ou, depuis votre cellulaire faites le # (carré) 6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

DIVERS À VENDRE

Lot d'aspirateurs centraux usagers (reconditionnés). Plusieurs modèles disponibles : Beam, Duovac, Electrolux, Eureka, Aspiratex. Idéal pour chalet, garage, atelier. (inf) 418 856-3712

Plateau tournant 32 pcs de diamètre très propre 75,00\$. Hotte de cuisine blanche très propre 75,00\$. (inf) 418 856-1549

À vendre, les 5 premiers albums complets de « Renovation Bricolage », avec étui et plusieurs revues. Le tout pour 120 \$. (inf) 418 856-4853 (le soir)

Outils pour bricoleur/ébéniste : toupie, planeur, sableuses, scie à ruban, perceuse à colonne et plus. Bac à déchets pour résidence. Jack de garage hydraulique rouleur 2t avec chandelle. 4 pneus d'été 225-55R19 (24/03) 418 714-4250

LOGEMENTS À LOUER

Vérifiez nos disponibilités : 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, chauffés, éclairés Situés du 901 au 911, 12^e Avenue, La Pocatière

Marco Gingras, concierge : 418 856-6715
Réal Delagrave, Montmagny : 418 248-7141
Sans frais : 1 877 248-7141
www.logementscotesud.com

AUTOMOBILES CHRISTIAN DIONNE

110, route 230 Est, Saint-Philippe
418 863-3972
www.autochristiandionne.com

2012 RAM 1500 SLT 4X4 5.7 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé, 4 portes. Seul. 153 985 km C09-1228 15 995\$	2011 DODGE RAM 1500 SLT 4X4 5.7 L, 4 portes, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 129 201 km C09-1216 15 995\$	2009 DODGE RAM 1500 SLT 4X4 Crew Cab, 5.7 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 149 782 km C09-1213 13 995\$	2008 GMC CANYON SLE 4X4 4 portes, 5 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 140 328 km C09-1219 10 995\$
2013 DODGE GRAND CARAVAN SXT 7 places, Stow'n Go, 6 cylindres, 3.6 L, air climatisé, tout équipé. Seul. 91 165 km C09-1223 10 995\$	2013 FORD ESCAPE SE 4X4 2.0 L, air climatisé, roues alliage, GPS, tout équipé. Seul. 110 322 km C09-1211 11 995\$	2010 HYUNDAI SANTA FE GL 4X4 Automatique, 6 cylindres, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 134 751 km C09-1100 8 495\$	2009 HYUNDAI SANTA FE GL 4X4 Auto., 5 portes, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 118 002 km C09-1111 7 995\$
2011 CHEVROLET EQUINOXE 4X4 Auto., air climatisé, roues alliage, 4 cylindres, tout équipé. Seul. 158 201 km C09-1195 7 995\$	2011 HONDA CR-V LX 4X4 Aussi un 2010 avec le toit 5 portes, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 113 735 km C09-1229 11 995\$	2016 DODGE DART 4 portes, 5 vitesses, bien équipé. (consigne) Seul. 70 636 km 11 995\$	2015 HONDA CIVIC LX 4 portes, 4 cylindres, 5 vitesses, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 126 639 km C09-1220 8 995\$
2012 HONDA CIVIC LX 4 portes, auto., 4 cylindres, air climatisé, tout équipé. Seul. 109 650 km C09-1222 8 995\$	2011 CHEVROLET CRUZE LT ÉCO 4 portes, auto., air climatisé, roues alliage, tout équipé, 4 cylindres. Seul. 103 209 km C09-1028 6 995\$	2013 NISSAN SENTRA SR 4 portes, auto., 4 cyl., air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 157 001 km C09-1159 5 995\$	2011 MAZDA 2 GS 5 portes, 5 vitesses, roues alliage, air climatisé, tout équipé. Seul. 104 490 km C09-1227 5 495\$

APPARTEMENTS À LOUER

Meilleurs prix en ville!
Logements 3 1/2 et 4 1/2 à louer sur Du Verger à La Pocatière.
2 livres IMMÉDIATEMENT et 4 livres POUR JUILLET.
Prix variant de 465\$ à 565\$ / mois, selon le logement.
Chauffé, éclairé, buanderie, stationnement déneigé, balcon, locker intérieur.
Pour information : 418 860-7731

GICLÉURS

PIERRE PLOURDE
Votre partenaire de confiance contre les incendies
SPÉCIALITÉS : GICLÉURS ET PLOMBERIE
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) G0L 3J0
pplourde@gicléursplourde.com

Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358
CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q. : 5594-7923-01

CINÉMA LOUISE
100% numérique
Représentation tous les jours à 19 h 30
JUSQU'AU JEUDI 1^{er} AVRIL
PROJECTIONS SPÉCIALES : SAMEDI ET DIMANCHE 14 H
19 H 00 19 H 00
DÉBUTE LE VEND. 26 MARS
JUSQU'AU MARDI 30 MARS
La déesse des mouches à feu
418 852-2891
www.cinemalouise.com

Bellema
Gestion Immobilière
Vous cherchez un logement ou un local commercial? Très beaux logements situés au centre-ville de La Pocatière ou sur la rue du Verger. Logements chauffés et éclairés.
DISPONIBILITÉ :
Local commercial sur la 4^e Avenue
Libre le 1^{er} avril : logement 1 1/2
Libres le 1^{er} juillet : logements 1 1/2 à 5 1/2
VOUS CHERCHEZ UN TERRAIN?
Terrains à vendre au centre-ville de La Pocatière, avec services, situés au sud de la rivière St-Jean, secteur rue du Cheminot et de la Vigie
Bellema S.E.C.
418 856-2566 (jour)
418 371-0546 (soir) Louise Ouellet
418 598-7765 (soir) Mario Deguire
708, 4^e Avenue, bur. 202, La Pocatière

Le Scénario
cinéma
CARREFOUR LAPOCATIÈRE
INFO: 418 856.1319
www.cinemalesscenario.com
100% NUMÉRIQUE realD 3D
MOINS-QUE-RIEN
RAYA LE DERNIER DRAGON
DE GAULLE
MON ANNÉE SALINGER
GODZILLA VS KONG
Horaire du vendredi 26 mars au jeudi 1 avril
ZONE ORANGE
consignes sanitaires disponibles sur notre site web ou répondeur
MOINS-QUE-RIEN (13+ violence)
Vendredi: 19h05 / Samedi: 14h05 - 19h05
Dimanche: 14h05 / Mercredi & Jeudi: 19h05
RAYA ET LE DERNIER DRAGON (G)
Vendredi: 18h45 / Samedi: 13h45 - 18h45
Dimanche: 13h45 / Mercredi & Jeudi: 18h45
DE GAULLE (G)
Vendredi: 18h30 / Samedi: 13h30 - 18h30
Dimanche: 13h30 / Mercredi & Jeudi: 18h30
MON ANNÉE SALINGER (G)
Vendredi: 19h00 / Samedi: 14h00 - 19h00
Dimanche: 14h00
GODZILLA VS KONG (GDJE)
Mercredi & Jeudi: 18h50

AU CŒUR DE L'ACTION
Développement et Paix
CARITAS CANADA
50 ANS DE SOLIDARITÉ
devp.org | 1 888 234-8533

Proprio Direct
AGENCE IMMOBILIÈRE
L'Équipe 418 551-2121
410, 4^e AVENUE LA POCATIÈRE
VENDU! À PARTIR DE 2%*
CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT
SAINT-JEAN-PORT-JOLI - 903 DE GASPÉ OUEST
49 900 \$
SAINT-PACÔME - 156 RUE GALARNEAU
149 900 \$
ST-ADALBERT - 180 RTE 204 E
144 500 \$
ST-PACÔME - 137 RUE GALARNEAU
38 500 \$
TERRAIN
LA POCATIÈRE - CARRÉ BON ACCUEIL
138 500 \$
LA POCATIÈRE - 107 AVENUE PILOTE

Gagner à la loterie, c'est possible chez Montmagny Hyundai.

En mars, à la location ou l'achat de votre véhicule neuf ou usagé, courez la chance de gagner vos 3 premiers versements jusqu'à concurrence de 1 200 \$ et seulement chez Montmagny Hyundai



La grande vente
avantage
Hyundai



Location* à partir de **0,9 %** ou financement^o à partir de **0 %** sur les modèles sélectionnés.

Aucun paiement pour **90 jours[^]** sur tous les modèles.

Basé sur la fréquence des paiements mensuels, sur le financement de l'achat seulement. Des restrictions s'appliquent[^].



Plus des caractéristiques que vous voulez



Garantie globale limitée de 5 ans⁺⁺



Optim-Location Hyundai[™]



Optim-Achat Hyundai[™]



KONA 2021

Louez le 2,0 L Essential à trac. av. pour:

55 \$ | pour **48**

par semaine

mois (208 semaines)
avec acompte de 1 195 \$*

23 938 \$ Prix au comptant[†]

Ou optez pour la version 2,0 L Preferred à trac. av. pour seulement **7 \$ de plus** par semaine* et obtenez :

25 688 \$ Prix au comptant[†]



TUCSON 2021

Financement à

0 % | pour **72**

mois^o (312 semaines)
sur tous les modèles TUCSON 2021

Exemple de prix de vente pour la version 2,0 L Preferred à trac. av. :

30 438 \$



+ obtenez 1000 milles AIR MILES^{md} de récompenses sur tout véhicule TUCSON 2021[†]



ELANTRA 2021

Louez l'Essential manuelle pour :

50 \$ | pour **48**

par semaine

mois (208 semaines)
avec acompte de 1 795 \$*

20 438 \$ Prix au comptant[†]

Ou optez pour la version Preferred auto IVT pour seulement **11 \$ de plus** par semaine* et obtenez :

24 438 \$ Prix au comptant[†]



La nouvelle direction

75, boulevard Taché Est

418 248-7877 | 1 866 410-5877

www.montmagnyhyundai.com

*Détails en concession.



HANS JENKINS
DIRECTEUR GÉNÉRAL



SÉBASTIEN REID
DIRECTEUR DES VENTES



MICHAËL BOUTIN-VIEN
CONSEILLER FINANCIER



DENIS OUELLET
CONSEILLER



ÉIDY TREMBLAY
CONSEILLÈRE

0877P 1221